



**LES MIGRATIONS INTERNES EN REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE : CAUSES ET
CONSEQUENCES SOCIO-ECONOMIQUES**

par Dieudonné BM'NIYAT BANGAMBOULOU
et Michel MBONZANGUET

Avec le concours de ZEHINGUI Philippe (DNP),
NZITA KIKHELA (CTP), BANGO Léon, DANAGORO
Jean-Paul et M'BAIRAN Clément (Membres du
Comité Technique du projet CAF/89/PC1 - UPP)

S O M M A I R E

	Page
Préface	2
Resumé	3
Lexique	5
INTRODUCTION	10
CHAPITRE 1 : DYNAMIQUE MIGRATOIRE	11
1.1 Les grandes tendances	12
1.1.1. Flux et courant migratoire	27
1.1.2. L'exode rural	31
1.1.3. L'urbanisation	35
1.2 L'analyse différentielle de la migration	39
1.3 Conclusion	40
CHAPITRE 2 : FACTEURS DES MIGRATIONS	41
2.1 Facteurs historiques	43
2.2 Facteurs écologiques et géographiques	46
2.3 Facteurs économiques	51
2.4 Conclusion	52
CHAPITRE 3 : CONSEQUENCES SOCIO-ECONOMIQUES	53
3.1 Conséquences des migrations sur les zones de départ	55
3.2 Conséquences des migrations sur les zones d'accueil	62
3.3 Conséquences des migrations sur la structure de la population (par région/préfecture)	70
3.4 Conclusion	71
CHAPITRE 4 : CONSIDERATIONS SUR LES PERSPECTIVES DES MIGRATIONS ET DE POLITIQUE DE POPULATION EN R.C.A.	72
4.1 Quelles perspectives migratoires en R.C.A ?	74
4.2 Migrations et politique de population en R.C.A	75
4.3 Planification régionale et aménagement du territoire	76
Conclusion générale et recommandations	76
1. Conclusion générale	77
2. Recommandations	78
BIBLIOGRAPHIE	83
Liste des tableaux et des graphiques	84
Liste des abréviations	84

R E S U M E

Entre le recensement de 1975 et celui de 1988, la mobilité résidentielle de la population de la R.C.A a augmenté. L'indice résidentiel est passé de 15% en 1975 à 30% en 1988. La plupart des migrants partent en direction de Bangui, de Mambéré Kadei, de Sangha-Mbaéré et de Haute-Kotto qui sont les préfectures qui offrent les possibilités les plus attrayantes. Même s'il est difficile d'établir de façon précise des relations de cause à effet, on peut tout de même avancer que les migrations internes sont dues, en grande partie, à des causes socio-économiques; la population se déplace pour aller là où elle peut trouver des conditions de vie meilleure. D'ailleurs, parmi les facteurs historiques, géographiques et socio-économiques examinés dans la présente étude, il s'est révélé que, ce sont les facteurs socio-économiques qui se trouvent le plus souvent à l'origine des mouvements migratoires interne en R.C.A.

De 1975 à 1988, on a constaté que les migrations interpréfectorales ont été plus nombreuses que les migrations intrapréfectorales (76,3% contre 23,7%) et que la balance migratoire a souvent été positive pour la zone urbaine en ce qui concerne les mouvements interpréfectoraux. On note aussi que, pendant l'année 1988, 62% des migrants se sont dirigés vers les zones rurales. On pense que la réduction des dépenses sociales de l'Etat, qui a surtout entraîné une dégradation des conditions de vie, a encouragé bon nombre de migrants à choisir de retourner dans leur préfecture d'origine ou à s'investir dans les travaux agricoles.

Les conclusions de la présente étude montrent que les mouvements migratoires actuels sont dus au développement très inégal des régions. Par conséquent, on devrait mettre en oeuvre une politique appropriée visant le développement des régions attardées ou défavorisées. Pour ce faire, on devrait, au préalable, répondre aux questions suivantes:

- en quoi le processus de développement économique et social peut gagner du mouvement migratoire actuel?
- si des régions tirent profit de la migration actuelle, comment restituer aux zones défavorisées une partie des avantages accumulées par les régions les plus avancées?
- doit-on privilégier le critère de rentabilité économique des investissements dans le choix d'implantation de ces derniers?
- dans quelle mesure peut-on créer des pôles dedéveloppement dans certaines régions où il y a actuellement une faible affluence des investissements extérieurs?

LEXIQUE

1. Migration

Au recensement de 1975, trois questions ont été posées pour saisir le phénomène migratoire :

- lieu de naissance ;
- année de migration ;
- origine de la migration.

Au recensement de 1988 quatre (4) questions permettent de saisir le phénomène :

- le lieu de naissance ;
- la situation de résidence ;
- le lieu de résidence antérieure ;
- la durée de résidence actuelle.

Le dictionnaire démographique multilingue définit la migration comme un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés, d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée. C'est une définition qui suppose l'observation continue au cours du temps des individus.

Dans un recensement, on définit le migrant comme un individu dont le lieu de résidence à la date du recensement est différent du lieu de résidence à une date antérieure.

2. Migrations archaïques ou migrations anciennes

Ce sont des migrations de "peuples", migrations spontanées à caractère répulsif dont les causes tiennent aux caractéristiques même des sociétés concernées.

Ce genre de migration a pour conséquence la constitution de sociétés organisées dans de nouvelles zones de résidence qui sont en fait des "zones de colonisation". Les sociétés concernées par ce type de migration sont par ailleurs qualifiées de primitives (SAMIR AMIN, 1974).

3. Migrations modernes

Ce sont essentiellement des migrations de travail ou de main-d'oeuvre, elles concernent des individus ou groupes d'individus et ne concernent pas un peuple ou une société dans sa totalité.

4. Milieu urbain, milieu rural

Dans le dictionnaire démographique multilingue, la ville est définie comme une commune dans la vie de laquelle les activités agricoles ne jouent pas un rôle essentiel.

A ce critère économique, s'ajoute un critère démographique "taille de la population" : le chiffre minimum de population pour attribuer la qualité de ville est fixé à 2.000, 5.000, 10.000 habitants ou plus selon les pays.

Un autre critère qui détermine la qualité de ville est la fonction administrative jouée par la commune. Jusqu'ici, en RCA, tout chef lieu de sous-préfecture est une ville.

Le caractère urbain s'accompagne, en principe, de comportements démographiques spécifiques, en matière de fécondité et de mortalité essentiellement.

5. Solde migratoire ou balance migratoire ou migration nette

Défini pour une localité ou un territoire donné, il est le résultat de la différence entre immigration (migration de personnes venant de l'extérieur) et émigration (migration de personnes du territoire vers l'extérieur).

6. Urbanisation

Tendance à la concentration de la population dans les unités urbaines, c'est-à-dire dans des villes.

I N T R O D U C T I O N

1. Contexte et justification de l'étude

Conscient des problèmes démographiques et de l'importance du rôle de la population dans le développement économique et social, le Gouvernement de la République Centrafricaine a entrepris un vaste programme d'activités qui vise :

- l'amélioration de la connaissance des niveaux et tendances de certains phénomènes démographiques ;
- la maîtrise du processus d'intégration des variables démographiques dans les plans et programmes de développement ;
- l'identification, la définition et la mise en oeuvre d'une politique de population intégrée à une politique globale de développement.

L'étude sur les migrations a été inscrite parmi les premières priorités en matière de recherche dans le cadre des activités de l'Unité de Population et de Planification pour le Développement (UPP).

Avec un chiffre de 2,7 millions de personnes (RGP 1988), la population centrafricaine semble peu nombreuse eu égard à la superficie du pays qui est de 623.000 Km², on observe ainsi une densité faible d'environ 4,5 habitants au Km².

La répartition de cette population est très inégale. En effet, Bangui, la Capitale, dont la superficie n'approche même pas le 1/1000 de l'ensemble du pays, abrite plus de 15 % de la population. Aucune autre ville n'approche les 100.000 habitants.

On constate que Bangui et, dans une certaine mesure, quelques villes connaissent une croissance démographique très rapide, croissance qu'on ne saurait expliquer uniquement par les phénomènes de fécondité et de mortalité. Les migrations jouent donc certainement un rôle très important dans cette croissance urbaine.

Par ailleurs, si Bangui concentre la plupart des structures socio-économiques, quelques villes comme Bambari, Bangassou, Bouar, Bossangoa et Berbérati offrent des conditions de vie acceptables. D'autres centres dits urbains ne le sont que parce que chefs lieux de préfecture ou de sous-préfecture. Le monde rural vit dans des conditions très difficiles.

L'intégration population-développement ne peut se réaliser que sur la base de connaissance et de maîtrise de certaines réalités telles que la fécondité, la mortalité et la migration,

pour ne citer que celles-là, en relation avec le système de développement qui a un caractère complexe. C'est pour répondre à ce souci de connaissance que la présente étude a été initiée. Elle vise des objectifs précis.

2. Objectifs de l'étude

Le présent travail consiste à analyser le phénomène de migrations internes pour tenter d'en préciser :

- l'intensité ;
- les tendances ;
- les facteurs et / ou causes ;
- et les conséquences socio-économiques.

Les résultats de l'étude devront contribuer :

- à l'amélioration de la connaissance du phénomène migratoire ;
- à la définition de nouvelles orientations ou pistes pour les recherches futures ;
- à la définition d'un cadre possible pour la formulation d'une politique de migrations en RCA.

3. Problématique

Même si elle est souvent perçue en tant que telle, la migration n'est pas seulement un phénomène démographique. Elle constitue un phénomène de société. C'est pourquoi, pour une bonne étude de la migration, il faut établir un lien entre les statistiques et les données socio-culturelles. Ainsi, dans le présent travail, les questions fondamentales sont les suivantes :

- 1°) Pourquoi les hommes changent de lieu de résidence ?
Qui sont ceux qui partent ?
- 2°) Quels éléments attirent les hommes au lieu d'accueil ?
- 3°) Y a-t-il une différence entre les conditions de vie des migrants au lieu d'origine et au lieu d'accueil ?
- 4°) Quels liens les hommes entretiennent-ils avec leur milieu d'origine et leur milieu d'accueil ?
- 5°) Quels sont les effets des mouvements migratoires sur les milieux d'origine et sur les milieux d'accueil ?

Pour répondre à toutes ces questions, les problèmes d'ordre

social relatifs à la santé, à l'éducation, à l'emploi, au transport et au logement sont ceux qui seront pris en considération.

4. Méthodologie du travail et source des données

4.1 Méthodologie et structure du document

Compte tenu des impératifs matériels, financiers et temporels, nous nous sommes limités à l'examen des données existantes.

Ainsi, nous avons tantôt récupéré les résultats de certaines analyses déjà effectuées, tantôt procédé à des analyses complémentaires des données disponibles. Nous avons par ailleurs tenu compte, dans la mesure du possible, de la vision exclusivement comptable pour les économistes et démographes et de la conception spécifique des géographes attachée à l'espace, au milieu naturel et aux rapports qu'entretiennent les hommes avec cet espace.

C'est ainsi que, dans ce document qui comprend quatre chapitres, nous traitons, dans le premier chapitre, de la dynamique migratoire. L'examen de ces mouvements migratoires permettra d'identifier les principales localités de départ, les principales localités d'accueil ainsi que leurs caractéristiques.

Il permettra également de déterminer les caractéristiques des personnes les plus susceptibles de migrer.

Dans le deuxième chapitre, nous traitons des facteurs des migrations en vue d'en dégager les plus importants.

Dans le troisième chapitre, nous traitons des conséquences ou des transformations socio-économiques dues aux migrations.

Enfin dans le quatrième, nous faisons quelques réflexions à propos des perspectives de migration ainsi qu'à propos des éléments d'une politique de population en R.C.A.

4.2 Sources des données

Les principales sources de données que nous avons consultées sont :

- le recensement général de la population de 1975 ;
- le recensement général de la population de 1988 ;
- l'enquête démographique de 1959-60.

Accessoirement, nous avons utilisé les résultats des recensement administratifs de 1971 et 1984, ainsi que ceux des

recensements agricoles de 1972/73 et 1985.

La réalisation de cette étude a nécessité aussi une analyse des rapports, comptes rendus, de monographies et études disponibles traitant de l'un ou l'autre aspect de la question. Ainsi, entre autres, on citera l'étude réalisée conjointement par le centre des programmes de population de la CEA et l'UNDPAT sur "les motivations de l'exode rural en République centrafricaine" (Mai 1973). La lecture des plans et programmes de développement économique ainsi que de leurs rapports d'exécution a aussi été mise à contribution.

4.3 Difficultés rencontrées

Nous avons éprouvé un certain nombre de difficultés pour réaliser ce travail. En général, les archives ne sont pas bien gérées dans le pays et certains documents de référence sont introuvables. Par ailleurs, il n'y a pratiquement pas eu d'études spécifiques sur la question. En outre, les données sur la migration issues des recensements n'ont pas été suffisamment analysées. Enfin la qualité des statistiques est encore limitée.

L'identification des principaux mouvements migratoires de la population va se faire en retenant la période allant de 1978 à 1988 comme période de référence. Ces deux années sont, en effet, celles durant lesquelles la R.C.A a connu un recensement général de la population comportant une question sur les migrations.

En ce qui concerne les unités géographiques à utiliser comme unités de référence, il a été retenu de recourir aux limites des Préfectures, qui, jusqu'à présent, ont servi d'unités régionales de planification, c'est donc par rapport à ces dernières qu'on va examiner d'où on part et vers où on va. Les données de Bangui, la principale ville du pays, sont bien sûr traitées d'une manière plus fine.

1.1 Les grandes tendances

Entre les recensements de 1975 et 1988, la mobilité de la population de la RCA a augmenté. En effet, l'indice de mobilité résidentielle est passée de près de 15 % à environ 30 % ; malgré tout la stabilité résidentielle est un peu plus grande en R.C.A (70 %) qu'au Cameroun (68 % en 1987) et au Congo (63,3 % en 1984).

Les mouvements migratoires influencent la composition de la population de chaque préfecture répartie entre originaires et non originaires. Le tableau 01, qui donne pour chaque préfecture la proportion des non originaires dans la population totale, montre que les proportions varient de 8,3 % pour Ouham Pendé à 47,6 % pour Bangui.

Par ailleurs, on observe que les rapports de masculinité sont de 93,6 pour les non migrants et 103,7 pour les migrants, ce qui montre que les hommes ont une propension plus grande à migrer.

Enfin, on constate que les migrations interpréfectorales sont plus nombreuses que les migrations intrapréfectorales (76,3 % contre 23,7 %).

L'analyse qui suit est axée sur les migrations interpréfectorales sauf indication contraire (tableau 1 et carte 1).

Tableau 01 : Proportion des non originaires dans la population totale de chaque préfecture.

Préfectures	Proportions
Ombella M'poko	39,3
Lobaye	17,7
Mambéré Kadéï	15,5
Sangha Mbaéré	30,8
Nana Mambéré	15,2
Ouham Pendé	8,3
Ouham	12,67
Kémo	22,9
Nana Gribizi	17,7
Bamingui Bangoran	16,3
Ouaka	18,2
Basse-Kotto	14,6
Mbomou	23,1
Haute-Kotto	39,4
Haut-Mbomou	21,4
Vakaga	19,9
Bangui	47,6

Source : MEPSCI, Bureau Central du Recensement, RGP 1988

1.1.1. Flux et courants migratoires

a) Flux migratoires

a-1) Mouvements issus d'une zone

A la lumière du tableau 02, on peut relever que les 10 préfectures les plus peuplées sont, dans l'ordre décroissant, Bangui (16,8 %), Ouham Pendé (10,7 %), Ouham (9,8 %), Mambéré Kadéï (8,6 %), Ouaka (7,8 %), Basse-Kotto (7,2 %), Nana-Mambéré (7,1 %), Ombella-M'poko (6,7 %), Lobaye (6,3 %) et Mbomou (4,4%).

Tableau 02 : Proportion de la population résidante par préfecture (en %)

Préfectures	Année	
	1975	1988
Ombella M'poko	5,2	6,7
Lobaye	6,5	6,3
Mambéré Kadéï	9,3	8,6
Sangha Mbaéré	2,5	2,4
Nana Mambéré	8,0	7,1
Ouham Pendé	10,1	10,7
Ouham	10,8	9,8
Kémo	3,1	3,1
Nana Gribizi	3,5	3,6
Bamingui Bangoran	1,2	1,1
Ouaka	8,6	7,8
Basse-Kotto	7,8	7,2
Mbomou	5,3	4,4
Haute-Kotto	2,0	2,2
Haut-Mbomou	1,6	1,0
Vakaga	1,0	1,2
Bangui	13,5	16,8
Ensemble	100,0	100

Source : MEPSCI, Bureau Central du Recensement, RGP 1975 et RGP 1988

A l'examen des statistiques relatives à chacune des préfectures, il apparaît que l'effectif des émigrants est proportionnel à l'effectif de la population totale de la préfecture (tableau3). Toutefois, certaines préfectures font exception à la règle, c'est le cas de l'Ouham Pendé qui fournit moins de migrants que d'autres préfectures à population moins nombreuse.

Cependant, la situation varie d'une préfecture à une autre selon la durée de résidence. Si Bangui est restée toujours la première zone de départ (en volume), l'Ouham a occupé le 2ème rang sauf pour l'année 1988 où elle prend le 3ème rang après la Ouaka alors que la Ouaka a occupé le 3ème rang pour les autres durées de résidence.

Tableau n°3 : Mouvement issus d'une zone/volume global par
Préfecture et selon la durée de résidence.

Préfectures	Durée					
	0 an	1-4	5-9	10-12	13 et+	ttes durée
Ombella-Mpoko	3709	7936	3878	1818	8850	26191
Lobaye	3115	7427	4424	1969	7249	24184
Mambéré-Kadéi	4093	9864	5846	2426	56633	78862
Sangha Mbaéré	829	2326	1091	391	843	5480
Nana-Mambéré	3849	11075	6220	2814	7319	31277
Ouham-Pendé	3320	9250	5354	2512	8166	28602
Ouham	5471	13955	10058	5280	19124	53888
Kémo	2588	6095	3899	2007	7133	21722
Nana-Gribizi	2443	4978	2619	1279	5474	16793
Bamingui-Bango.	1014	2477	1568	743	2278	8080
Ouaka	6153	13935	7345	3590	12730	43753
Basse-Kotto	3520	7845	5195	2581	12071	31212
Mbomou	2850	6250	4114	1899	6795	21908
Haute-Kotto	1766	4067	2154	1002	2381	11370
Haut-Mbomou	500	1193	768	324	1009	3794
Vakaga	623	2251	879	324	1009	5086
Bangui	21429	46148	30649	7142	83654	189022
Total	67272	157072	96061	38101	242718	601224

Source : R.G.P. 1988

Des préfectures peu peuplées et qui n'ont pas un poids important dans la répartition géographique de la population, par exemple Haute-Kotto (2,2 %), Bamingui Bangoran (1,1 %), Haut-Mbomou (1,0 %), Vakaga (1,2 %) (voir tableau 02), fournissent chacune moins de 3 % des migrants au départ, ainsi Bamingui Bangoran contribue pour 1,7 %, Haute-Kotto pour 2,4 %, Haut-Mbomou pour 0,8 %; et la Vakaga pour 0,9 %.

On peut aussi apprécier la place de chaque préfecture dans les mouvements migratoires en considérant l'indice de sortie des natifs d'une préfecture (tableau 04), on retrouve en tête du peloton (formé de 10 préfectures) les préfectures de Haute-Kotto (40,3), Kémo (40,2), Mbomou (39,9), Haut Mbomou (35,8), Ouaka et Bamingui Bangoran (33,0 pour chaque), Ombella M'poko (31,8), Basse-Kotto (31,7), Nana Gribizi (29,9), Bangui (27,4). Ces indices veulent dire que par exemple Bangui est moins répulsive pour ses natifs (27,4) que Nana Gribizi (29,9), que la Haute-Kotto est plus répulsive pour ses natifs (40,3) que toutes les autres préfectures.

a-2 Mouvements à destination d'une zone

La lecture du tableau 05 montre que l'attrait d'une préfecture sur les migrants n'est pas fonction de l'effectif de sa population. Ainsi les préfectures comme Sangha Mbaéré et Haute-Kotto rivalisent avec l'Ouham et l'Ouham Pendé, et en tout cas les deux premières, bien que peu peuplées, accueillent plus de migrants que l'Ouham Pendé. Une préfecture comme le Mbomou a exercé un attrait sur les migrants pour des époques plus anciennes ainsi elle a été la 7^é zone d'accueil pour la durée de résidence 13 ans et plus, et 6^é pour la durée 10-12 ans.

a-3 Bilan migratoire

A la lecture du tableau 06 qui donne l'évolution des soldes migratoires des préfectures par durée de résidence, on constate que sur 17 préfectures, 8 ont enregistré un solde positif, et 9 (dont Bangui) un solde négatif pour la période des 12 mois précédant le RGP 88.

Tableau 04 : Indice de sortie des natifs d'une préfecture en %

Préfecture de naissance.	sexe des sortants		ensemble
	masc.	Féminin	
Ombella M'poko	32,3	31,4	31,8
Lobaye	23,8	22,4	23,1
Mambéré Kadéï	18,1	17,2	17,7
Sangha Mbaéré	17,9	17,0	17,4
Nana Mambéré	23,9	20,7	22,3
Ouham Pendé	19,8	16,2	17,9
Ouham	30,9	27,9	29,4
Kémo	40,6	39,7	40,2
Nana Gribizi	31,0	28,9	29,9
Bamingui Bangoran	39,9	25,9	33,0
Ouaka	33,6	32,5	33,0
Basse-Kotto	32,6	30,8	31,7
Mbomou	40,3	39,4	39,9
Haute-Kotto	41,9	38,8	40,3
Haut-Mbomou	39,4	32,3	35,8
Vakaga	24,8	14,9	19,8
Bangui	27,6	27,3	27,4

Source : MEPSCI, Bureau Central du Recensement, RPG 1988

Quand on fait la lecture de l'évolution des soldes migratoires selon la durée de résidence, on constate :

- que certaines préfectures ont une balance toujours négative (Nana Mambéré, Ouham Pendé, Ouham, Nana Gribizi, Bamingui Bangoran, Ouaka, Vakaga).
- que certaines autres préfectures ont une balance toujours positive (Ombella M'poko, Sangha Mbaéré, Haute Kotto).
- et que depuis 1978, Bangui enregistre un solde migratoire négatif.

Pour l'année 1988, pour laquelle nous disposons des informations nécessaires, nous constatons que le taux de migration nette varie énormément d'une préfecture à une autre (tableau 07). Ainsi l'Ombella M'poko a gagné environ 36 personnes par 1.000 habitants en 1988 par suite des mouvements migratoires internes, Sangha Mbaéré et Haute Kotto ont gagné chacune 30 personnes, la Lobaye 5, le Haut Mbomou 6, la Basse Kotto 4, la Kémo 3, le Mbomou 2 (tableaux 5 à 7 et carte n° 2).

A l'opposé, Bamingui Bangoran a perdu 15 personnes par 1.000 habitants, Ouham et Bangui 11 pour chaque, Nana Gribizi 10, Vakaga 7, Mambéré Kadéï 5, Ouaka 4, Ouham Pendé 2 et Nana Mambéré

b. Courants migratoires

b-1 Destination des émigrants d'une préfecture

A la lumière du tableau 08, on constate que, hormis le cas de Bangui, les émigrants d'une préfecture donnée se dirigent pour plus de 65 % vers 3 préfectures seulement.

Ainsi, par exemple ceux de la Vakaga vont dans la Haute Kotto, à Bangui et dans la Ouaka dans une proportion de 81,4 % la Lobaye envoie 85,3 % de ses émigrants vers 4 préfectures (Bangui, Ombella M'poko, Mambéré Kadéï et Sangha Mbaéré).

Par ailleurs, les émigrants de chacune des 16 autres préfectures vont pour près de 36 % sinon beaucoup plus à Bangui. Ainsi 59,1 % des émigrants de la Lobaye vont à Bangui, 53 % des émigrants de Kémo vont à Bangui, on enregistre aussi des proportions importantes d'émigrants d'autres préfectures à destination de Bangui : Ombella M'poko 46,6 %, Ouham 42,2 %, Mbomou (39,7 %), Nana Gribizi (38,7 %) etc...

Tableau n°5 : Mouvement à destination d'une zone par préfecture et selon la durée de résidence.

Préfectures	Durée					
	0 an	1-4	5-9	10-12	13 et+	ttes durée
Ombella-Mpoko	9619	22585	1363	5297	10395	49259
Lobaye	3835	8351	12387	1884	5200	31657
Mambéré-Kadéi	3132	10202	4776	2254	6373	26737
Sangha Mbaéré	2647	6190	3605	1536	2942	16320
Nana-Mambéré	3681	7831	3473	1442	5366	21793
Ouham-Pendé	2686	5849	2791	1010	2183	14519
Ouham	2867	7432	4229	1203	3837	19568
Kémo	2799	5968	2627	1003	2770	15167
Nana-Gribizi	1642	4718	2253	901	1866	11380
Bamingui-Bango.	588	1175	461	189	429	2842
Ouaka	5296	12403	5576	1951	6206	31432
Basse-Kotto	4149	10223	3967	1503	3294	23136
Mbomou	3111	7305	3866	1727	4682	20691
Haute-Kotto	3223	6139	2971	1307	4142	17782
Haut-Mbomou	655	958	486	192	531	2822
Vakaga	387	619	146	37	96	1285
Bangui	16965	39119	28839	14665	63123	162711
Total	67282	157067	83816	38101	123435	469701

Source : R.G.P. 1988

Tableau n° 06 : Evolution des Soldes migratoires des Préfectures par durée de résidence

Préfectures	Durées						Toutes durées
	0 an	1 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 12 ans	13 ans et +		
Ombella M'Poko	+ 5910	14649	9760	3779	1545	35306	
Lobaye	+ 700	924	7963	- 85	- 2049	- 515	
Mambéré Kadéï	- 961	338	-1070	- 172	710	+ 568	
Sangha Mbaéré	+ 18181	3864	+2514	1445	2099	11455	
Nana Mambéré	- 168	- 3224	-2747	-1372	- 1953	-14550	
Ouham Pendé	- 634	- 3401	-1563	-1502	- 5983	-34889	
Ouham	- 2604	- 6518	-5839	-4077	-15287	- 8674	
Kémo	+ 2101	- 127	-1272	-1004	- 6363	- 5552	
Nana Grizizi	- 801	- 260	- 366	- 578	- 3608	- 5322	
Bamangui Bagoron	- 426	- 1302	-1107	- 534	- 1849	- 9984	
Ouaka	- 857	- 1532	-1769	-1639	- 6524	- 12808	
Basse - Kotto	+ 629	2378	-1228	-1083	- 8777	- 8218	
Mbomou	+ 261	1055	- 278	- 172	- 2113	- 1392	
Haute - Kotto	+ 1457	2072	+ 817	- 305	- 1761	- 6578	
Baut - Mbomou	+ 155	- 235	- 282	- 132	- 478	- 1025	
Vakaga	- 226	- 1632	- 733	- 282	- 600	- 3047	
Bangui	-4464	-7029	-1810	7523	49469	52073	

Source : R.G.P. 1988

Tableau n° 7 : Bilan migratoire par préfecture en 1988

Préfectures	Immigration nette	Immigration brute	Indice d'efficacité	Taux de migration
Ombella M'Poko	+ 5910	13328	0,44	+ 35,5
Lobaye	+ 700	6970	0,10	+ 5
Mambéré Kadéï	- 961	7225	0,13	- 5
Sangha Mbaéré	+ 1818	3476	- 0,52	+ 30
Nana Mambéré	- 168	7530	- 0,02	- 1
Ouhang Pendé	- 624	6006	- 0,11	- 2
Ouhang	- 2604	8338	- 0,31	- 11
Kémo	+ 211	5387	+ 0,04	+ 3
Nana Gribizi	- 801	4085	- 0,20	- 10
Bamingui Bagoran	- 426	1602	- 0,27	- 15
Ouaka	- 857	11449	-0,07	-4 4
Basse - Kotto	+ 629	7660	+ 0,08	+ 4
Mbomou	+ 261	5961	+ 0,04	+ 2
Haute - Kotto	+ 1457	4989	+ 0,29	+ 30
Haut - Mbomou	+ 155	1155	+ 0,13	+ 6
Vakaga	- 226	1020	- 0,22	- 7
Bangui	- 4464	38394	- 0,11	- 11

Source : R.G.P. 1988

Souvent, deux ou au plus trois préfectures voisines constituent les destinations pour 70 % ou plus des émigrants d'une préfecture donnée.

Bangui constitue un cas particulier, en effet, ses émigrants partent pour l'Ombella M'poko (27,7 %), pour la Lobaye (10,6 %) et pour la Ouaka (9,1 %), on retrouvera dans la chaîne l'Ouham qui reçoit 7,6 %, la basse Kotto (6,5 %), la Nana Mambéré (6,0 %), le Mbomou (5,9 %). Les autres préfectures reçoivent chacune moins de 5 %.

b-2 Provenance des immigrants d'une préfecture

Ici encore, il y a une relative constance dans le temps. Pour chaque préfecture d'accueil ou d'arrivée, 3 préfectures de provenance (dont Bangui) fournissent plus de 65 % des immigrants. (Tableau 09). Bangui reçoit ses immigrants pour 14,8 % de l'Ouham, 12,2 % de la Ouaka, 10,9 % de la Lobaye, 10,2 % de l'Ombella M'poko, 6,6 % de la Basse Kotto, 6,6 % du Mbomou, 6,2 % de Mambéré Kadéï, 6,6 % de Nana Mambéré, 8,1 % de Kémo, 5,6 % de Nana Gribizi, et de moins de 5 % de chacune des autres préfectures (tableaux 8, 9 et cartes 3, 4).

b-3 En guise de conclusion sur les principaux courants

Il faut distinguer 4 régions : L'Est, l'Ouest, le Nord et le Sud. Globalement on constate que :

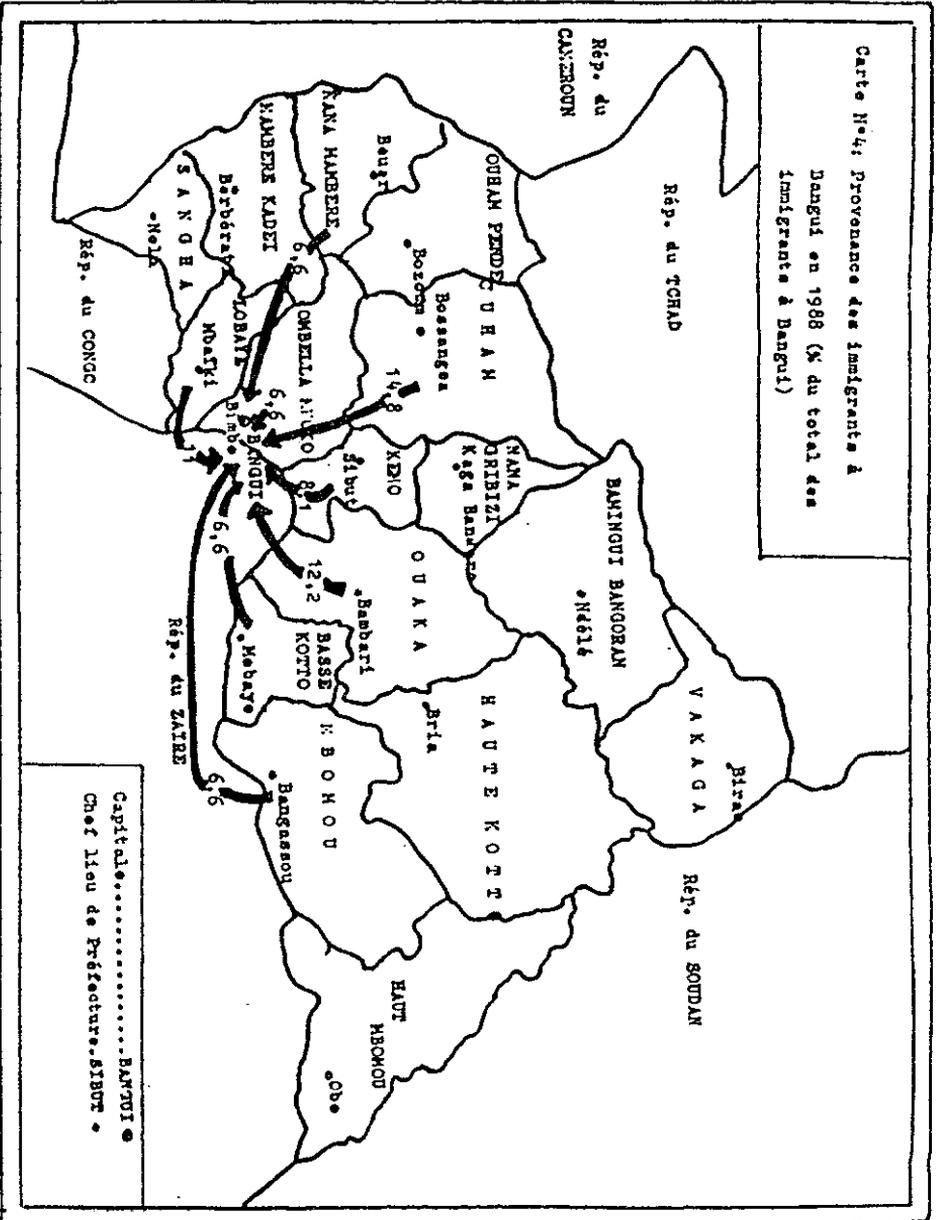
- à l'Est, la Haute Kotto constitue la première zone d'attraction ;
- à l'Ouest, la Sangha Mbaéré ;
- au Sud, Bangui ;
- au Nord, l'Ouham Pendé.

Des régions de l'Est, de l'Ouest et du Nord, un courant migratoire s'opère en direction de Bangui. De Bangui, un courant diffus s'opère dans trois directions :

- vers l'Ouest, principalement vers les préfectures de l'Ombella M'poko et la Lobaye ;
- vers le Nord, principalement l'Ouham ;
- vers l'Est principalement la Basse Kotto.

Tableau n° 08 : Les 3 principales destinations des émigrants des Préfectures (migration récente, 1988)

lieu de départ	1ère destination	2ème destination	3ème destination	% pour les 3 1ères des
Ombella M'Poko	Bangui (46,6)	Lobaye (12,6)	Mambéré Kadéï (7)	66,2
Lobaye	Bangui (59,1)	Ombella - M'Poko (19,8)	Mambéré K/Sangha Mbaéré (6,4)	85,3
Mambéré Kadéï	Sangha Mbaéré (30,5)	Bangui (25,8)	Nana Mambéré (14,3)	70,6
Sangha Mbaéré	Mambéré Kadéï (32,9)	Bangui (30,5)	Ombella M'P/Nana Mambéré (15,6)	80,0
Nana Mambéré	Bangui (22,6)	Mambéré Kadéï (22,8)	Ouham Pendé (16,0)	67,4
Ouham Pendé	Nana Mambéré (28,9)	Bangui (24,8)	Ombella M'P/Mambéré Kadéï (2,1)	74,7
Ouham	Bangui (46,2)	Ombella M'Poko (15,3)	Ouham Pendé (6,4)	67,9
Kémo	Bangui (52,9)	Ombella M'Poko (13,2)	Ouaka (11,1)	77,2
Nana Gribizi	Bangui (38,7)	Kémo (23,5)	Ouaka (10,5)	72,7
Bangui Bagoron	Bangui (32,1)	Haute - Kotto (25,1)	Nana Gribizi (7,4)	64,6
Ouaka	Bangui (33,7)	Basse - Kotto (20,9)	Haute - Kotto (17,4)	72,0
Basse - Kotto	Bangui (32,0)	Ouaka (31,3)	Bomou (12,8)	76,1
Momou	Bangui (39,4)	Basse - Kotto (19,6)	Haute - Kotto (14,1)	73,1
Haute - Kotto	Ouaka (31,4)	Momou (22,5)	Bangui (18,5)	72,6
Haut - Momou	Bangui (36,2)	Momou (33,8)	Ombella M'Poko (8,6)	78,6
Vakaga	Haute - Kotto (49,6)	Bangui (24,1)	Ouaka (7,7)	81,4
Bangui	Ombella M'Poko (27,7)	Lobaye (10,6)	Ouaka (9,1)	44,4



Un autre constat intéressant doit être souligné : jusqu'en 1983 environ, Bangui absorbait plus de 40 % des migrants toutes directions. Ainsi, selon la durée de résidence par rapport à 1988, Bangui a absorbé 57,5 % des migrants pour la durée de résidence de 13 ans et plus, 47,4 % pour 10-12 ans, 44,1 % pour 5-9 ans, 35,3 % pour 1-4 ans et 37 % pour 0 an.

On peut donc conclure que le courant s'est modifié dans le temps par rapport à Bangui qui reste cependant la principale localité d'accueil et de départ.

1.1.2. L'exode rural

La tendance observée dans les pays en développement et en particulier en Afrique est qu'il y a des départs massifs de la campagne vers la ville.

Ce phénomène réel en RCA il y a plus de 10 ans semble ne plus être d'actualité. En effet, si l'on considère tous les migrants tous lieux de départ confondus et si l'on les répartit selon la zone d'accueil (urbaine, rurale), on constate que le monde rural a accueilli il y a 13 ans et plus 38,9 % des migrants contre 61,1 % au monde urbain, ces proportions sont passées à 49,8 % contre 50,2 % pour la durée de 10 - 12 ans, 51,1 % contre 48,9 % pour la durée de 5 - 9 ans, 53,6 % contre 46,4 % pour la durée de 1 - 4 ans et 50,1 % contre 49,9 % pour la durée de 0 an.

Le tableau 10 nous indique que dans 12 préfectures sur 16, la zone rurale accueille plus que la zone urbaine au cours de l'année, les émigrants de Bangui se sont dirigés pour 52,7 % vers des zones rurales contre 47,3 % pour les zones urbaines.

TABLEAU 10 : Mouvements à destination des préfectures
selon la résidence actuelle (urbaine,
rurale)

PREFECTURES	ZONES		
	URBAINES	RURALES	ENSEMBLES
OMBELLA M'POKO	20,9	79,1	100
LOBAYE	32,0	68,0	100
MAMBERE KADEI	47,5	52,5	100
SANGHA MBAERE	34,6	65,4	100
NANA MAMBERE	58,6	41,4	100
OUHAM-PENDE	43,8	56,2	100
OUHAM	47,2	52,8	100
KEMO	52,9	47,1	100
NANA-GRIBIZI	43,1	56,9	100
BAMINGUI BANGORAN	47,4	52,6	100
OUAKA	45,0	55,0	100
BASSE-KOTTO	26,6	73,4	100
MBOMOU	30,9	69,1	100
HAUTE KOTTO	32,8	67,2	100
HAUT MBOMOU	50,6	49,4	100
VAKAGA	61,1	38,9	100
BANGUI	100	-	100

Source : MEPSCI, Bureau Central du Recensement, RGP 1988

Par ailleurs, à la lecture du tableau 11, à propos des mouvements migratoires intrapréfectoraux, la balance migratoire en faveur de la zone urbaine varie d'une préfecture à une autre et selon la durée de résidence.

Avant 1975, dans 7 préfectures sur 16, il y avait plus de départs de la campagne vers la ville que dans l'autre sens, (Sangha Mbaéré, Ouham-pendé, Ouham, Kémo, Kémo-gribizi, Basse-Kotto et Vakaga) ; entre 1976 et 1978, 4 préfectures seulement ont vécu ce phénomène (Sangha Mbaéré, Ouham-Pendé, Ouham et Vakaga) ; entre 1984 et 1987 trois préfectures (Sangha-Mbaéré, Ouham-Pendé et Vakaga).

Tableau n° 11 : Evolution des soldes migratoires intrapréfectoraux selon la durée de résidence

PREFCTURES	0 AN	1-4 ans	5-9 ans	10-12 ans	13 et +
Ombella M'poko	- 136	- 601	- 253	- 63	- 167
Lobaye	- 127	- 289	- 175	- 102	- 395
Mambéré Kadéi	- 196	- 776	- 313	- 157	- 39
Sangha Mbaéré	+ 48	- 7	- 4	- 16	+ 64
Nana Mambéré	- 67	- 293	- 150	- 46	- 82
Ouham Pendé	+ 12	+ 12	+ 97	+ 73	+ 150
Ouham	- 107	- 293	+ 14	+ 22	+ 52
Kémo	- 6	- 214	- 60	- 27	+ 160
Nana Gribizi	- 57	- 180	- 81	0	+ 13
Bamingui Bang.	- 34	- 58	- 23	9	- 24
Ouaka	- 745	- 1182	- 318	- 145	- 170
Basse Kotto	- 1144	- 481	- 295	- 142	+ 81
Mbomou	- 353	- 995	- 624	- 362	- 463
Haute Kotto	- 463	- 636	- 293	- 103	- 186
Haut Mboumou	- 21	- 165	- 81	- 43	- 16
Vakaga	- 63	+ 37	+ 29	+ 27	+ 59
Bangui

Source : MEPSCI, Bureau Central du Recensement, R.G.P 1988

Notes : Lorsque le solde est négatif, la zone urbaine a perdu dans l'échange avec la zone rurale.
Lorsque le solde est positif, il y a eu exode rural.

On constate donc que dans l'ouham-pendé et dans la vakaga, les mouvements intrapréfectoraux se sont opérés beaucoup plus en direction de la zone urbaine.

1.1.3 - L'urbanisation

La naissance et le développement des villes en centrafricaine ont une origine coloniale. C'est ainsi que la ville centrafricaine s'articule autour de l'ancien poste colonial. Elle est constituée d'une cité administrative et commerciale, entourée de quartiers lotis et un peu plus en retrait de quartiers souvent non lotis.

La distinction ville-campagne ou urbain-rural est venue remplacer l'ancienne distinction centre-brousse utilisée jusque dans les années 60. Dans l'une ou l'autre distinction, on perçoit un contenu qui indique une capacité tantôt d'attraction (centre-ville) tantôt de répulsion (campagne ou brousse).

Les inégalités dans le niveau de développement des différentes régions du pays mais aussi et surtout entre ville et campagne ou entre centre et brousse sont à l'origine de nombreux déplacements de la campagne vers la ville (exode rural). Ces mouvements migratoires constituent un facteur important dans la croissance urbaine mais aujourd'hui l'exode rural semble se ralentir, ce qui peut expliquer la baisse du taux moyen annuel de croissance de la population urbaine de 6,2 % entre 1959-60 et 1975 à 3,1 % entre 1975 et 1988, Bangui aussi connaît la même tendance, son taux de croissance passe de 6 % entre 1975 et 1981 à moins de 4 % entre 1981 et 1988. Cette croissance urbaine ne s'est pas accompagnée d'actions d'urbanisme. Ainsi les quartiers ne sont pas toujours tracés et très peu d'entre eux sont assainis. Jusqu'aujourd'hui on assiste à des installations anarchiques dans les centres urbains qui sont difficilement maîtrisables par les pouvoirs publics.

1.1.4 Les cas particuliers de la migration interurbaine et de l'exode urbain

Le tableau 13 montre que dans 12 des 17 Préfectures que compte la R.C.A, les émigrants partent en majorité de la zone urbaine. Ainsi, dans la Mambéré Kadéï 67 % des émigrants sont d'origine urbaine, la proportion est dans le même ordre de

Tableau n° 12 : Mouvements issus des préfectures selon la zone de résidence antérieure (urbaine et rurale) et leur destination selon la zone de résidence

Préfectures	Zone de résidence antérieure		Total	Zone de résidence actuelle		Total
	Urbaine	Rurale		Urbaine	Rurale	
Oubella M'Poko	43,3	52,7	100	47,7	52,3	100
Lobaye	47,0	53,0	100	59,0	41,0	100
Mambéré Kadéï	67,0	37,0	100	47,8	52,2	100
Sangha Mbaéré	67,8	31,2	100	52,5	47,5	100
Nana Mambéré	62,3	37,7	100	45,6	54,4	100
Ouham Pendé	45,6	54,4	100	50,5	49,5	100
Ouhang	49,0	51,0	100	62,4	37,6	100
Kémo	53,5	46,5	100	66,1	33,9	100
Nana Gribizi	50,0	50,0	100	58,5	41,5	100
Baniégué Bagoron	64,0	36,0	100	53,2	46,8	100
Ouaïka	61,6	38,4	100	44,8	55,2	100
Basse - Kotto	49,2	50,8	100	44,2	55,8	100
Mbomou	52,4	47,6	100	49,3	50,7	100
Haute - Kotto	68,0	32,0	100	32,5	67,5	100
Haut - Mbomou	66,3	33,7	100	66,3	33,7	100
Vakaga	56,9	43,1	100	49,7	50,3	100
Bangui	100	-	100	48,6	51,4	100

Source : R.G.P. 1988

Tableau n° 13 : Mouvements à destination des préfectures selon la résidence actuelle (urbaine, rurale)

Préfectures	zone urbaine	zone rurale	ensemble
Ombella M'poko	20,9	79,1	100
Lobaye	32,0	68,0	100
Mambéré Kadéi	47,5	52,5	100
Sangha Mbaéré	34,6	65,4	100
Nana Mambéré	58,6	41,4	100
Ouham Pendé	43,8	56,2	100
Ouham	47,2	52,8	100
Kémo	52,9	41,7	100
Nana Gribizi	43,1	56,9	100
Bamingui Bangoran	47,4	52,6	100
Ouaka	45,0	55,0	100
Basse Kotto	26,6	73,4	100
Mbomou	30,9	69,1	100
Haute Kotto	32,8	67,2	100
Haut Mbomou	50,6	49,4	100
Vakaga	61,1	38,9	100
Bangui	100	-	100

Source : MEPSCI, Bureau Central du Recensement, RGP 1988

grandeur pour la Sangha Mbaéré (68 %) par rapport à la nature de la zone d'accueil on constate que dans 12 préfectures sur 16 (hormis Bangui), les immigrants s'installent en majorité en zone rurale. La proportion la plus forte observée est de 79 dans l'Ombelle M'poko.

La destination des émigrants d'une zone urbaine varie avec les préfectures du départ et avec la préfecture d'accueil. Les émigrants d'une zone urbaine partent tantôt beaucoup plus vers une autre zone urbaine que vers une zone rurale (les partants du Mbomou et de la Basse-Kotto par exemple), tantôt beaucoup plus vers une zone rurale que vers une zone urbaine (partants de l'Ombella M'poko et de l'Ouham Pendé par exemple). Ces données confirment l'existence d'une migration interurbaine et du phénomène d'exode urbain qui n'est pas une utopie mais qui est peut être l'effet d'une crise (la crise économique accroît le désir chez l'individu de rechercher le minimum vital par les travaux agricoles) ou d'une mutation (des individus préfèrent s'investir en zone rurale sans considération particulière d'une crise socio-économique).

Tableau n° 14 : Rapport de masculinité des immigrants de Bangui selon le lieu de résidence antérieur et selon la durée de résidence actuelle

Source : R.G.P. 1988

Préfectures	Durées						Ensemble	
	0	1	2	3-4	5-9	10-12		13 et +
Ombella M'Poko	0,76	0,93	0,92	0,89	0,93	0,88	0,87	0,88
Lobaye	0,85	0,87	1,01	0,88	0,93	0,91	0,96	0,92
Hambéré Kadé	0,98	1,04	1,10	0,99	1,06	1,04	1,12	1,05
Sangha M'aké	1,26	0,72	1,00	0,89	1,29	0,78	1,02	1,03
Nana Hambéré	1,01	0,93	0,96	1,12	0,97	1,23	1,04	1,03
Ouham Pendé	1,03	0,98	1,05	1,20	1,07	1,19	1,24	1,14
Ouham	0,80	0,77	0,87	0,87	0,86	0,91	0,99	0,91
Kémo	0,84	0,81	0,86	1,00	0,84	0,84	0,89	0,88
Nan Garbizi	0,88	0,83	0,90	0,81	0,87	0,87	0,87	0,87
Bamangui Bagoran	1,01	1,02	1,28	1,09	1,24	1,34	1,09	1,13
Ouaka	0,99	0,91	0,99	0,95	0,94	0,99	1,00	0,97
Basse - Kotto	0,80	0,79	0,74	0,83	0,89	0,90	0,89	0,87
Komou	0,80	0,85	0,78	0,92	0,93	0,92	0,90	0,89
Haute - Kotto	0,98	0,92	0,98	1,09	1,12	0,86	1,05	1,02
Haut - Komou	0,79	0,98	0,85	1,00	1,31	0,94	1,15	1,05
Yakaga	0,17	1,62	1,14	1,26	1,29	1,02	1,10	1,20
Bangui	0,88	0,87	0,93	0,94	0,94	0,95	0,96	0,94

1.2 Analyse différentielle de la migration

La qualité des données disponibles n'offre pas beaucoup de possibilités pour une analyse différentielle plus approfondie de la migration. Néanmoins, nous examinerons sommairement les variations de la migration selon le sexe et selon l'âge (tableau 14)

A la lecture de ce Tableau, plusieurs constats sont faits:

- Pour toutes durées de résidence confondues (9^{ie} colonne "ensemble"), on relève que Bangui a reçu plus de femmes que d'hommes des autres préfectures réunies (94 hommes pour 100 femmes),
- De 8 préfectures, il vient plus de femmes que d'hommes (rapports inférieurs à 1),
- De 8 préfectures, il vient plus d'hommes que de femmes (rapports supérieurs à 1),

Ces huit dernières préfectures sont : Mambéré Kadéi, Sangha-Mbaéré, Ouham-pendé, Bamingui Bangoran, Haute Kotto, Haut-Mbomou et Vakaga ; mais ce rapport suit une évolution très irrégulière, tantôt inférieur tantôt supérieur à 1 pour Nana-Mambéré, Sangha-Mbaéré, Haute-Kotto, Haut-Mbomou.

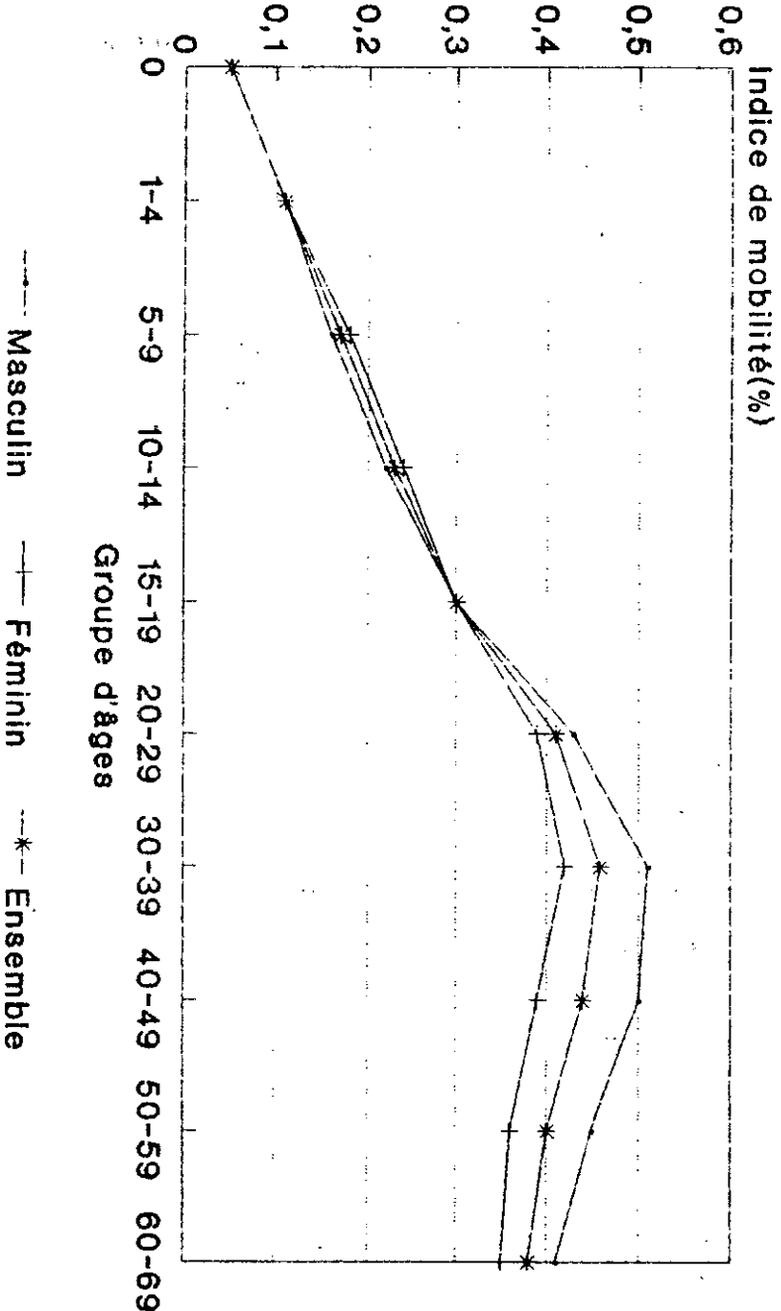
La situation très régulière de Bamingui-Bangoran et de Vakaga peut s'expliquer par leur éloignement mais et surtout par le fait qu'il s'agit de préfectures à population en grande partie islamisée où les femmes subissent encore beaucoup de contraintes sociales qui limitent leur liberté en particulier leur mobilité autonome.

1.2.2 Migration selon l'âge

L'indice de mobilité croît de 0,05 à 0,46 entre 0 et 39 ans, puis décroît à partir de 39 ans. Cette évolution résulte des effets d'âges et de génération. En effet, les personnes de 0 à 39 ans sont plus portées à migrer que celles plus âgées. Par ailleurs les générations plus anciennes n'ont pas bénéficié de structures adéquates de transports et de communications.

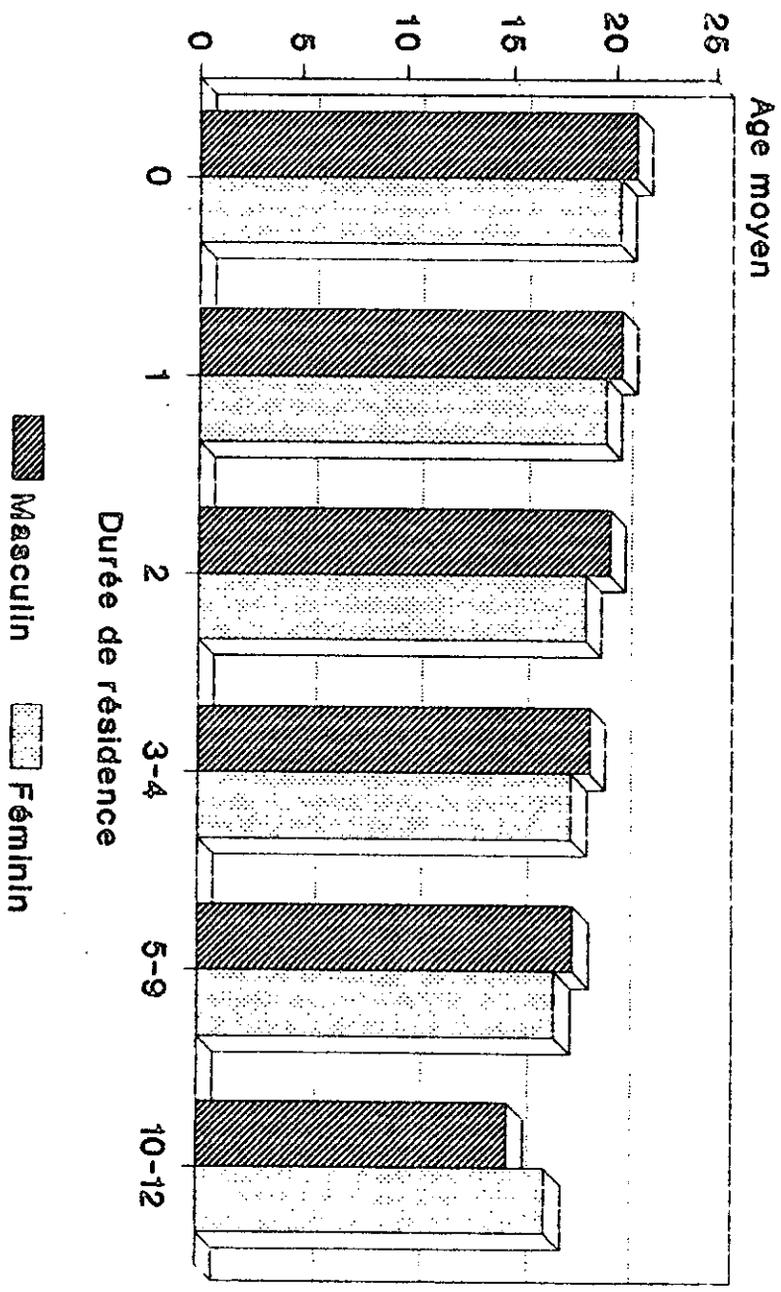
On remarque, par ailleurs, que l'indice masculin dépasse l'indice féminin dès 18 - 19 ans. Certainement à partir de 18 - 19 ans il s'agit essentiellement de migrations autonomes. Avant ces âges, la faible scolarisation des filles, les

Graphique N 1:
Indice de mobilité résidentielle
par sexe et par âge (%)



source: RGP 1988

Graphique 2
Age moyen des immigrants de Bangui selon
le sexe et la durée de résidence.



Source: RGP 1988

mariages précoces des jeunes filles et leur participation plus grande aux travaux domestiques chez un parent peuvent expliquer que les indices pour les filles entre 0 et 15 ans soient supérieurs à ceux des garçons (graphique n° 1).

Si l'on considère le cas particulier de Bangui, le tableau 16 et le graphique 2 indiquent une augmentation régulière de l'âge moyen à la migration, quelque soit le sexe des migrants.

Tableau n° 15 : Indice de mobilité résidentielle par sexe et âge en %

GROUPE D'AGES	SEXE		
	Masculin	Féminin	Ensemble
0	0,05	0,05	0,05
1 - 4	0,11	0,11	0,11
5 - 9	0,16	0,18	0,17
10 - 14	0,22	0,24	0,23
15 - 19	0,30	0,30	0,30
20 - 29	0,43	0,39	0,41
30 - 39	0,51	0,42	0,46
40 - 49	0,50	0,39	0,44
50 - 59	0,45	0,36	0,40
60 - 69	0,41	0,35	0,38
70 et +			

Source : MEPSCI, Bureau Central du Recensement, RGP 1988

Tableau n° 16 : Age moyen des immigrants de Bangui, selon le sexe et la durée de résidence.

Durée de Résidence	SEXE	
	Masculin	Féminin
0 an	21	20,2
1 an	20,3	19,5
2 ans	19,7	18,5
3 - 4 ans	18,7	17,8
5 - 9 ans	17,9	17,0
10 - 12 ans	14,8	16,6

Source : MEPSCI, Bureau Central du Recensement, RGP 1988

N.B. : âge dominant 15 - 19 ans quel que soit le sexe et la durée de résidence.

Les migrations plus anciennes de personnes plus jeunes s'opéraient essentiellement pour des raisons d'éducation, surtout pour les garçons (14,8 ans pour la durée de 10 - 12 ans). Et même quand on se dirige vers des périodes plus récentes, si les âges moyens augmentent, ce sont encore des âges jeunes, ou bien on vient à Bangui pour des formations non assurées ailleurs dans le pays, ou on vient à Bangui chercher un emploi ou en tout cas de meilleures conditions de vie.

1.3 - Conclusion

Nous avons observé que la plupart des migrants partent en direction de Bangui, de la Mambéré Kadéï, Sangha-Mbaéré, Haute-Kotto, pour ne citer que ces préfectures. Or ces dernières offrent des possibilités certainement plus attrayantes qu'ailleurs. Les individus ou les groupes d'individus cherchent toujours à améliorer leurs conditions de vie, c'est une raison pour élargir l'espace de vie.

Les données ont montré qu'au fil du temps la croissance démographique n'a pas été uniforme d'une région à une autre. Certaines régions ont connu une évolution plus rapide que d'autres.

La croissance rapide ou le dépeuplement des régions crée ou aggrave des problèmes de tous ordres. Alors que, par exemple, le Haut-Mbomou est une préfecture enclavée, elle enregistre près d'un millier d'immigrants en un an. Le calcul de l'individu ou du groupe d'individus par rapport à la question de migration n'est pas de l'arithmétique. En tant que calcul social, il est flou et multidimensionnel, c'est pourquoi il faut nécessairement prendre en compte d'autres réalités sociales pour comprendre le phénomène.

L'analyse différentielle des migrations a montré que la décision de migrer n'est pas indépendante du statut, du sexe, de l'âge et de l'individu. Par rapport à ces caractéristiques, les conditions de vie dans le milieu d'origine constituent des facteurs, des causes ou tout au moins des raisons de partir.

Ces premières conclusions orientent mieux nos investigations dans les prochains chapitres.

Au chapitre 1, nous avons analysé les flux migratoires. Nous avons tenté de mesurer l'intensité du phénomène ainsi que ses tendances. Mais notre travail ne se limite pas à une recherche purement démographique ; son utilité a été indiquée dès le départ.

En effet, nous cherchons à comprendre le phénomène migratoire en précisant, si possible, les causes ou facteurs et les conséquences. Ce n'est que comme cela que nos conclusions pourront servir le planificateur, le décideur, mais aussi le chercheur qui désirent approfondir certains aspects de la question.

Plusieurs facteurs peuvent favoriser les migrations : il s'agit des facteurs historiques, des facteurs sociologiques et géographiques, des facteurs socio-économiques. Ces facteurs ont joué un rôle plus ou moins déterminant dans les mouvements migratoires ailleurs et particulièrement en Afrique ; Nous les examinerons pour soit les éliminer, s'ils ne peuvent justifier les migrations internes en RCA, soit les retenir comme facteurs explicatifs.

En outre, parce que l'exode rural a été important à une époque donnée nous tenterons d'en relever les principales causes.

2.1 - Contexte historique des migrations internes en R.C.A

Même si certains auteurs déclarent que l'histoire passée de la RCA est dans l'ombre (Pierre Kalc, 1974), on sait au moins que le pays a connu des phénomènes de dépeuplement dans plusieurs de ses régions, dus à des causes diverses dont essentiellement les guerres, les chasses aux esclaves, les luttes tribales, les épidémies de la maladie du sommeil. L'image de la RCA a donc été bouleversée et modifiée surtout pendant la période coloniale. Certaines régions aujourd'hui, réserves de faune ou de flore, ont compté naguère parmi les plus riches et les plus peuplées de l'Afrique Centrale.

Des localités se sont déplacées ou ont disparu, d'autres, ont survécu mais ont peu d'importance aujourd'hui.

La migration, qui consiste pour un individu ou groupe d'individus à changer de lieu de résidence ou à élargir son espace de vie, n'est pas un phénomène neutre ; il est dans tous les cas une stratégie de survie ou pour améliorer un mieux être ou en tout cas pour satisfaire un besoin humain.

Vérifions si dans certaines sociétés, il y a eu des traditions de migration qui peuvent expliquer le phénomène actuel. A ce propos, interrogeons le passé sur l'existence de migrations archaïques ou anciennes par opposition aux migrations modernes.

Dans nos recherches, nous n'avons pas pu trouver un document écrit faisant état de migrations anciennes. Dans la tradition orale, quelques informations plausibles nous ont été communiquées. Selon ces dernières, on peut noter ceci :

- dans un passé assez lointain, et dans certaines sociétés "primitives", la mort du chef du campement, du chef du village ou du chef de groupe était cause suffisante de changement de "terre de résidence" ;

- chez les Ngbandi, appelés aussi " les gens de l'eau" peuple à cheval sur la RCA et le Zaïre, en amont du fleuve Oubangui (régions du M'bomou et de la Basse-Kotto), on rapporte que des conflits opposant aînés et cadets ont constitué des facteurs de départ en migration ;

- les pygmées de la forêt sont des peuples migrateurs. On sait que souvent les distances parcourues sont longues, ainsi, on rapporte que les pygmées se baladent entre la RCA, le Congo et le Gabon ;

- enfin, il y a les éleveurs Mbororos qui sont des peuples nomades.

Les quatre cas que nous venons de citer ne contiennent pas de détails nous permettant d'expliquer le phénomène migratoire actuel. Même si les migrations des pygmées et des Mbororos sont observés aujourd'hui, elles échappent aux techniques de collecte statistique. D'ailleurs, ces deux groupes sont appelés des "populations comptées à part", dans les recensements démographiques.

Signalons pour mémoire, que les phénomènes de portage, des travaux forcés et de construction de route ont provoqué des déplacements d'hommes valides. Souvent, certaines populations ont quitté leur terre pour échapper à ces situations qui leur étaient imposées.

On peut par ailleurs, retenir que beaucoup de populations ont quitté les anciennes terres "cachées" pour se replacer le long des routes déjà construites.

S'agissant des migrations modernes, il est inutile d'en faire une mention spéciale, puisqu'elles font l'objet de l'essentiel de la présente étude.

En définitive, nous ne pouvons objectivement pas retenir de facteurs historiques pour justifier les mouvements migratoires actuels.

2.2 - Facteurs écologiques

Ailleurs, dans certains pays, on change de localité de résidence parce qu'on veut fuir la sécheresse, parce que les sols sont arides et ne récompensent pas les efforts de travail. Comment se présente la situation en RCA en rapport avec l'environnement physique ?

2.2.1 - Un relief assez régulier

Le relief de la RCA ne connaît pas de grands contrastes. En dehors de la région de Bouar dont l'altitude dépasse légèrement les 1.000 mètres, ailleurs l'altitude varie entre 450 mètres et 650 mètres, soit un écart de 200 mètres (Tableau 16). La vue des espaces n'évoque qu'une topographie de plaines et de bas plateaux qui ne constituent pas un obstacle à l'implantation humaine ; Et dans tous les cas les flux et courants migratoires observés ne semblent avoir aucun lien objectif avec les variations d'ailleurs peu significatives de relief. La région de Bouar qui a une altitude de plus de 1000 mètres ne connaît un taux de migration nette que de - 1 comparé au - 11 pour l'Ouham dont l'altitude est de 463 m.

En tout état de cause, nous ne saurons retenir le relief comme facteur favorisant la migration en RCA.

Tableau n° 17 : Altitudes des 13 stations météo (en mètre)

STATIONS	ALTITUDES
Alindao	447
Bambari	473
Bangassou	499
Bangui	366
Berberati	582
Birao	464
Bossangoa	463
Bossambélé	673
Bouar	1019
Bria	589
Ndélé	509
Obo	650
Yalinga	601

Source : ASECNA

2.2.2 - Un climat supportable dans le contexte africain

La température moyenne varie entre 25 °c et 32 °c suivant les régions (Tableau 17). Le vent qui est rarement violent, présente selon le cas, les caractéristiques de l'harmattan ou de la mousson. L'année est répartie en deux grandes saisons, pluvieuse et sèche. La durée de la saison de pluie diminue du Sud au Nord.

Du Sud au Nord, on rencontre trois zones climatiques d'importance pluviométrique variable : la zone équatoriale dont la quantité de pluie annuelle dépasse souvent 2.000 mm et la zone subsaharienne qui reçoit pour l'année une quantité de pluie inférieure à 800 mm (tableau 18).

Tableau n° 18 : Climat et pluviomètre

Stations	Pluviométrie		Températures moyennes normales en °c	
	H	N	Maxima	Minima
Alindao	1508,0	134	32,2	19,7
Bambari	1541,7	128	32,4	20,0
Bangassou	1721,2	125	32,0	19,8
Bangui	1554,0	130	31,6	20,4
Berberati	1571,0	128	30,3	18,9
Birao	876,6	72	34,8	18,3
Bossangoi	1560,9	122	32,9	19,3
Bossambélé	1752,6	139	30,2	18,9
Bouar	1571,8	141	29,5	18,7
Bria	1558,8	122	31,9	18,4
Ndélé	1356,1	110	33,1	20,4
Obo	1412,8	100	31,4	18,8
Yalinga	1541,8	108	31,7	17,9
Moyenne	1502,1	120	31,8	17,9

H = Hauteur de précipitations en mm

N = Nombre de jours de pluie

Source : ASECNA (Service de l'exploitation météorologique)

De ce climat découle une végétation variable : une zone de forêt dense et la plus riche, une zone centrale favorable pour les grandes cultures alimentaires et une zone

subsaharienne à végétation xérophile. Pour cette dernière zone, est-ce le type de végétation, lié au climat (température variant entre 18°3 et 35°) qui est à l'origine du sous-peuplement de la région? que dire de la région du Haut-Mbomou qui offre des caractéristiques plus favorables et qui pourtant est relativement un désert humain ?

Dans tous les cas les originaires de cette région subsaharienne ne donnent pas l'impression de fuir leur milieu, comme le témoignent les différentes statistiques que nous avons lues dans les lignes précédentes à propos des flux et courants migratoires.

D'ailleurs MBRINGA TAKAMA (1991) écrit : "en dépit de certaines difficultés liées aux caractères aléatoires et coercitifs du climat, la préfecture de la Vakaga dispose d'atouts majeurs : de vastes étendues plates et des sols appropriés aux cultures irriguées; une épaisse verdure herbeuse pouvant fournir au sol les éléments fertilisants."

En définitive, on peut retenir que le climat seul ne peut expliquer les mouvements observés. En effet, peut-on dire que l'Ouham et la Ouaka subissent un climat plus dur que la Haute-Kotto ou la Sangha-Mbaéré ?

2.2.3 Une faune abondante

La République Centrafricaine est connue pour la richesse de sa faune. Elle dispose d'une réserve faunique abondante et étendue à tout le territoire. De ce point de vue on ne saurait évoquer la faune parmi les facteurs de migration.

2.2.4 Une hydrographie satisfaisante

En dehors de la pointe Nord (Préfecture de la Vakaga) où les cours d'eaux n'ont que des écoulements temporaires, l'ensemble du pays est relativement fourni en cours d'eau à écoulement abondant et permanent. La Vakaga reçoit 877 mm de pluie sur 1 an, elle perd 7 personnes par 1000 habitants dans les migrations, mais l'Ouham qui reçoit 1561 mm perd 11 personnes par 1000 habitants. On ne peut par conséquent retenir l'hydrographie parmi les facteurs explicatifs des migrations.

2.2.5 Une pression démographique inexistante

Nous aurions pu passer sous silence la question démographique. Mais il faut rappeler qu'elle constitue dans certains pays un facteur de migration.

En RCA, aucune région ne subit une pression démographique. On observe que partout la densité de peuplement est très faible. Si Bangui a une densité comprise entre 6.000 et 7.000 habitants au Km², la deuxième densité est celle de la Basse-Kotto, qui est de l'ordre de 11 habitants au Km², même sur les terres cultivables, la densité observée ne peut en aucun cas poser de problème, et elle est encore inférieure à la moyenne africaine. Ici, on est encore loin des difficultés du Rwanda, pays aux 1.000 collines où la terre est sans cesse morcelée et constitue une richesse très précieuse. Bamingui Bangoran perd 15 personnes par 1.000 habitants pourtant elle a une densité de 0,49 habitants au Km².

Les visiteurs venus du pays de Sahel (Sénégalais, Malien, Bourkinabé...) sont émus devant l'étendue des terres aux espaces verts et vides d'hommes.

2.2.6 Première conclusion

Nous avons examiné les aspects physiques du pays. Il serait difficile de retenir un quelconque facteur écologique ou géographique pour expliquer les mouvements migratoires. Globalement, la RCA offre une image physique très peu irrégulière pouvant impliquer ici ou là des phénomènes de répulsion ou d'attraction pour la population.

2.3 Facteurs socio-économiques

Nous ne sommes pas convaincu des effets des facteurs précédemment étudiés sur les migrations. Pourtant nous avons observé un volume de migrations relativement important. Intuitivement, on peut penser que l'essentiel des mouvements migratoires en RCA est dû à des causes socio-économiques. Pour cela, nous examinerons successivement les facteurs sociaux et les facteurs économiques.

2.3.1 Divers facteurs sociaux

Tout d'abord il faut évacuer la question de l'existence d'ethnies migratrices.

Nous avons déjà cité les cas des pygmées et des éleveurs Mbororo qui échappent aux techniques de collecte statistique. Il s'agit par ailleurs de déplacements permanents qu'il est difficile de rapprocher de changement de lieu de résidence. En fait, ce sont des populations qui ont un espace de vie qui dépasse le cadre d'une localité fixe donnée.

On serait aussi tenter d'évoquer le cas des pêcheurs et commerçants Ngbandi (les gens de l'eau). Même si certains écrits en parlent, il faut retenir qu'en fait il s'agit de

En entrant dans le système international qui est le fruit d'un processus, la RCA a connu un phénomène de déstructuration. L'intégration des sociétés dominées à l'intérieur d'une économie capitaliste mondiale a eu pour effet de les déstabiliser. Il semble que les politiques de développement qui ont été mises en oeuvre n'aient pas permis d'améliorer suffisamment les conditions de vie des populations et surtout d'assurer un équilibre entre les régions ou entre les villes et les campagnes. Ces politiques ont souvent été conçues dans la logique du capitalisme. Or le capitalisme signifie aussi mobilité du capital qui va s'investir là où le profit est maximal et surtout le capitalisme favorise la mobilité du travail. Or en Afrique en général, et en RCA en particulier, on observe un accroissement de mouvements de population qui produisent principalement une différenciation sociale moderne ; en effet, souvent, le travailleur se sépare de ses moyens de production traditionnels et à l'autre bout des nouvelles classes de propriétaires apparaissent.

2.3.2.1 Les politiques de développement de la RCA

a) la période coloniale

L'Afrique Equatoriale en général a pris un retard considérable sur les autres colonies françaises, au lendemain de la grande guerre ; la RCA en particulier n'a pas reçu les capitaux et les équipements nécessaires pour son développement, et l'administration locale est restée sans moyens.

A l'indépendance, Bangui et Bouar étaient les deux centres qui offraient de meilleures possibilités de vie, et par conséquent exerçaient un attrait sur les populations du reste du pays ; c'est ainsi que la croissance de la population de ces deux villes s'est faite à l'époque grâce à l'immigration de personnes en quête d'un mieux être

b) Les trois décennies d'indépendance

Avec l'avènement de l'indépendance, on s'attendait à ce que soit mis en oeuvre des politiques et programmes appropriés pour améliorer les conditions de vie des populations et pour créer des conditions d'un développement durable.

Très tôt, la priorité a été accordée à l'agriculture, aux transports et communications. Malheureusement les stratégies et actions identifiées dans le cadre de ces politiques et programmes n'ont eu que de résultats timides sinon négatifs. Ainsi les offices régionaux de développement n'ont pas survécu, et en tout cas les autorités politiques et administratives ont négligé leur rôle d'encadrement de la population rurale. Les quelques résultats positifs des actions réalisées ont profité surtout aux citadins, aux élites et cadres. Au total, peu de choses ont été faites pour favoriser le développement des différentes régions qui permette de maintenir les populations à leur lieu d'origine.

Depuis le début des années 80, le pays vit sous des contraintes difficilement supportables, découlant du programme d'ajustement structurel recommandé par la Banque Mondiale et le FMI et l'on note :

- le poids croissant du service de la dette extérieure ;
- la faiblesse persistante des niveaux de vie moyens et la difficulté d'émergence d'un marché national faute d'un volume suffisant de la demande solvable ;
- la réduction des moyens de fonctionnement de l'Etat et des niveaux de salaires, avec insatisfaction des besoins essentiels dans les secteurs des équipements collectifs, de la santé, de l'éducation, de l'habitat...

A ce jour, et pendant que le plan de développement 1991-1995, qui a pris du retard, est en élaboration, on peut résumer la situation politique, sociale et économique en disant que l'objectif principal de tous les plans déjà exécutés, celui d'améliorer le niveau et les conditions de vie, ainsi que d'assurer le développement équilibré des villes et des campagnes, est loin d'être atteint.

En l'absence d'une étude systématique qui aurait permis d'établir un diagnostic assez précis par région, on sait malgré tout que la situation est toujours très difficile surtout pour les populations vivant en dehors de Bangui. D'ailleurs, la situation sociale qui prévaut depuis 1990 est une manifestation des lacunes enregistrées dans le processus du développement.

3° cas : dans tout les cas, des mouvements de populations inorganisés gênent le processus de développement, perturbent les actions d'aménagement du territoire.

Au regard de l'intensité et des directions des migrations, ainsi que les caractéristiques des migrants en RCA on retient que :

- La ville de Bangui ne subit pas de pertes quant aux départs qu'elle connaît ;
- les campagnes perdent de la main d'oeuvre agricole ;
- certaines localités (urbaines ou rurales) peu rentables économiquement et financièrement pour certains individus (commerçants ou hommes de métiers tels que fabricants ou réparateurs d'outils) perdent des possibilités réelles avec le départ de ces individus.

En ce qui concerne les relations que les migrants entretiennent avec leur lieu de départ, la situation est difficile à évaluer.

Sur le plan économique, puisque c'est l'essentiel, tout dépend du niveau de revenu de l'individu à son lieu d'accueil. Or en général, le revenu est bas en RCA, l'individu a tendance à le consommer entièrement. Très peu de migrants peuvent investir dans leurs lieux de départ ou d'origine, soit parce que les moyens financiers disponibles ne le permettent pas, soit parce qu'il y a eu rupture avec les origines suite à une absence de longue durée, soit par crainte des "sorciers jaloux" qui acceptent difficilement la "réussite" de certains fils de la localité. Dans le meilleur des cas, les migrants investissent au lieu d'origine de la famille ou du clan ou à Bangui. Mais aucune étude spécifique n'a encore été faite sur cet aspect.

Sur d'autres plans, on peut peut-être faire allusion au bénéfice d'ordre culturel : lorsque le migrant revient, même temporairement, à son lieu d'origine ou de départ, il communique par son comportement des éléments culturels différents nécessaires pour le brassage et l'émancipation des sociétés. Il peut devenir un exemple à copier par ceux qui sont restés en ce lieu d'origine.

On remarque aussi, comme Franqueville l'a observé au Cameroun, que presque toute les cases en dur ou semi-dur construites à la campagne, appartiennent à des personnes travaillant ou ayant travaillé en ville. Il y a aussi des transferts qui se font de la ville à la campagne au moyen de dons. Comme le relève P. Vennetier, c'est un facteur d'évolution non négligeable.

Au total, en l'absence d'une étude spécifique, il est difficile de tirer une conclusion précise sur les conséquences des migrations sur les milieux de départ. Le point doit être fait cas par cas.

L'une des principales conséquences de l'exode rural est l'urbanisation. Essayons d'identifier ses conséquences aux lieux de départ donc dans les zones rurales.

a) Parce que la migration est d'abord "l'affaire" des jeunes et adultes, il s'en suit une baisse de la main d'oeuvre agricole à la campagne. Cela rejaillit sur les superficies cultivées (en baisse) ainsi que sur les productions. En tout cas, il y a perte des investissements faits dans les hommes.

b) L'abandon des terres Déjà peu fertiles contribue à les appauvrir plus.

c) La décroissance ou la stagnation de la population en milieu rural ne facilite pas les investissements dans ce milieu, investissements qui se font souvent là où il y a concentration de la population.

d) Parce que les investissements ont tendance à prendre d'autres directions, les zones rurales risquent de "mourir". L'exemple de l'Est du pays en dit long. Y. BOULVERT, de l'ORSTOM, observait en 1985 le paradoxe de cette région dépeuplée alors que disposant des potentialités réelles.

e) en tout cas, l'exode rural laisse un spectacle de désolation dans beaucoup de localités. Dans ces villages naguère assez peuplés et animés le soir par les cris et chants d'enfants on voit aujourd'hui des personnes assez vieilles, fatiguées, et l'on a l'impression d'être dans des coins abandonnés. Dans certaines préfectures telles que la Haute Kotto, le Mbomou et le Haut Mbomou, pour ne citer que celles là, on peut parcourir plus de 50 voire 100 km sans apercevoir une seule case habitée.

3.2 Conséquences sur les zones d'accueil

Ici encore, il faut distinguer les cas. Lorsque le lieu d'accueil a besoin de main-d'oeuvre et que les personnes qui y viennent ont des qualifications requises, l'immigration ne peut être qu'un phénomène à souhaitable pour ce lieu.

En regardant les régions de la RCA, on peut affirmer que les mouvements vers Bangui créent ou renforcent les problèmes dans cette ville. Par contre, on est tenté d'avancer que les autres localités bénéficient des immigrations :

- de commerçants ;
- d'hommes de divers métiers (réparateurs ou "bricoleurs" d'instruments de travail ou d'autres appareils) ;
- de jeunes plus ou moins qualifiés qui s'investissent dans une activité quelconque, et dont parfois la présence permet aux capitaux de s'investir.

Malgré tout cela, il y a des effets négatifs :

- pression sur les structures de santé et/ou d'éducation toujours limitées ;
- urbanisation incontrôlée avec ses conséquences néfastes.

Les départs massifs des populations de la campagne ont contribué dans la croissance urbaine. Mais l'analyse du phénomène d'urbanisation en RCA n'est pas aisée. Les définitions du concept de ville ont varié et la comparaison des données dans le temps et dans l'espace appelle la prudence.

Dans tous les cas, la croissance urbaine en RCA est modérée, comparée à ce qui se passe dans le reste du continent, et l'on observe que les effectifs des populations urbaines dans les préfectures sont faibles (tableau 19) et les villes sont de petite taille (tableau 20) les effets de l'urbanisation peuvent être positifs ou négatifs.

a) Les effets positifs

La concentration de la population dans une localité donnée permet de rentabiliser les investissements (construction des routes, d'écoles, de centres de santé, etc...).

Par ailleurs une population nombreuse aux revenus substantiels constitue un marché potentiel pour les entreprises de productions. La concentration de population permet aussi d'intensifier les échanges économiques.

Enfin, la concentration de population a comme corollaire l'afflux d'une main d'oeuvre, même s'il reste la question du niveau de qualification ou du savoir-faire de cette main d'oeuvre.

Par ailleurs, le milieu urbain transforme la mentalité par le brassage des peuples et des cultures. Certaines valeurs traditionnelles primitives et négatives disparaissent ou s'amenuisent dans les contacts avec les autres (habitudes alimentaires, les comportements face à l'hygiène etc...). Ces effets positifs sont perçus dans une certaine mesure dans la ville de Bangui.

b) Les effets négatifs

La crise actuelle en Afrique, et singulièrement en RCA, qui trouve ses origines dans des politiques parfois mal pensées et souvent mal appliquées mais aussi dans l'intégration d'économies dominées dans une économie mondiale hiérarchisée, a fait penser essentiellement aux conséquences négatives de l'exode rural et de l'urbanisation.

En effet, les infrastructures et les structures assez limitées qui viennent d'être mises en oeuvre dans les centres urbains souffrent d'une pression démographique toujours forte.

Tableau n° 19 : Evolution de la population urbaine par préfecture

Préfecture	Nombre de Centres urbaines		Population urbaine	
	1975	1988	1975	1988
Ombella M'POKO	4	4 (+1-1)	10.032	27.753
Lobaye	3	2	27.205	26 162
Mambéré Kadéï	3	3	51 100	71 036
Sangha Mbaéré	2	1	7 807	13 421
Nana Mambéré	3	3	40 586	48 136
Ouham - Péné	3	3	25 874	34 472
Ouham	4	4 (+1-1)	50 249	62 017
Kémo	2	2	21 440	25 018
Nana Gribizi	2	1	14 783	19222
Bamingui-Bango	2	1	6 732	7 880
Ouaka	5	5	57 014	61 272
Basse-Kotto	4	3	22 699	26 984
Mbomou	4	1	30 744	22 773
Haute-Kotto	3	1	19 574	18 368
Haut-Mbomou	4	2	8 875	12 809
Vakaga	2	1	4 884	4 198
Bangui	1	1	300 723	424 493
Ensemble	51	37	708 321	906 044

Source : R.G.P 1975
R.G.P 1988

Tableau n° 20 : Typologie des villes en RCA (1988)

Type	Nom de ville	Effectif de population 1988
Grandes villes	Bangui	424.493
Villes moyennes	Berbérati	37.512
	Bouar	35.483
	Bambari	35.433
	Bossangoa	28.849
	Carnot	28.123
	Bangassou	22.773
Petites villes	Kaga Bandoro	19.222
	Bria	18.368
	Sibut	16.125
	M'Baïki	15.370
	Bozoum	15.166
	Nola	13.421
	Ippy	12.911
	Paoua	12.428
	Batangafu	11.976
	Alindao	11.447
	Boda	10.792
	Kabo	10.743
	Bouca	10.449
	Bimbo	10.050
	Kémbé	9.070
	Dékoa	8.923
	Grimari	8.865
	Ndélé	7.880
	Zémio	7.578
	Yaloké	7.580
	Baoro	7.300
	Bacaranga	6.878
	Mobaye	6.467
	Bossambélé	5.846
	Gamboula	5.401
	Baboua	5.353
Obo	5.231	
Birao	4.198	
Damara	4.177	
Kouango	4.063	
Ensemble		906.044

Source : RGP 1988

Ainsi, si le rapport de l'étude sur "les motivations de l'exode rural en RCA" (Mai 1973) indique vers l'année 1972 que les écoles de brousse étaient potentiellement plus encombrées que les écoles urbaines, et que les meilleurs soins de santé étaient assurés à Bangui, aujourd'hui, la situation a beaucoup changé.

Tableau n° 20 : Typologie des villes en RCA (1988)

Type	Nom de ville	Effectif de population 1988
Grandes villes	Bangui	424.493
Villes moyennes	Berbérati	37.512
	Bouar	35.483
	Bambari	35.433
	Bossangoa	28.849
	Carnot	28.123
	Bangassou	22.773
Petites villes	Kaga Bandoro	19.222
	Bria	18.368
	Sibut	16.125
	M'Baïki	15.370
	Bozoum	15.166
	Nola	13.421
	Ippy	12.911
	Paoua	12.428
	Batangafou	11.976
	Alindao	11.447
	Boda	10.792
	Kabo	10.743
	Bouca	10.449
	Bimbo	10.050
	Kémbé	9.070
	Dékoa	8.923
	Grimari	8.865
	Ndélé	7.880
	Zémio	7.578
	Yaloké	7.680
	Baoro	7.300
	Bacaranga	6.878
	Mobaye	6.467
	Bossambélé	5.846
	Gamboula	5.401
	Baboua	5.353
	Obo	5.231
	Birao	4.198
	Damara	4.177
	Kouango	4.063
Ensemble		906.044

Source : MEPSCI, Bureau Central du Recensement, RGP 1988

- Sur le plan de l'éducation

Les classes sont surchargées en milieu urbain et particulièrement à Bangui. Alors que dans les années 70, on comptait moins de 50 écoliers par classe et moins de 40 élèves par classe à Bangui, aujourd'hui, c'est avec des nombres de trois chiffres qu'il faut compter les écoliers ou élèves par classe. Ce qui rend le travail de l'enseignant très difficile, réduisant l'efficacité du système éducatif.

- Sur le plan de la santé

Il y a des constats qui se passent de commentaires :

- Les lits à la maternité EF de Bangui sont constamment occupés, alors que les parturientes ne passent qu'un à deux jours après l'accouchement ;

- à la maternité des castors, toujours à Bangui, chaque lit est occupé en même temps par deux ou trois femmes !

- un malade qui vient en consultation à 07 heures 00 peut être reçu à 11 heures ou même se voir renvoyer à une autre date;

- dans les services de radiologie, les malades présentant de cas d'urgence peuvent attendre plus d'une journée pour entrer dans la chambre noire ;

- Sur le plan de logement

L'hygiène et la salubrité sont précaires dans les logements de quartiers populaires de Bangui. La zone "du km5" en est l'exemple.

- . le taux d'occupation des pièces est en hausse ;

- . les cases sont construites de manière anarchique (François Villien, 1985) ; l'arrivée massive des ruraux a fait de Bangui, par certains côtés un énorme village ou plutôt un vaste ensemble de gros villages juxtaposés (du même auteur) ;

- . les maisons sont précaires et plus ou moins densément implantées dans une sorte de "brousse intraurbaine.

- Sur le plan alimentaire

Une bonne partie de la population consomme de la viande provenant d'abattages non contrôlés (marchés combattant, Boeing). Les puits et les latrines sont souvent proches ; ce qui a des conséquences sur la qualité de l'eau qui est bue.

La faiblesse des revenus aggrave les problèmes d'alimentation et de nutrition surtout pour les femmes et les enfants.

- Statut et conditions de la femme

On a pensé que la femme qui quitte la campagne pour la ville, se libère dans une certaine mesure, des pesanteurs culturelles et qu'elle a tendance à trouver de conditions plus favorables. On constate malheureusement qu'avec les difficultés de la vie en milieu urbain et surtout à Bangui, la femme reste toujours "la femme aux 1.000 mains". C'est elle qui, par son petit commerce, permet de joindre les "deux bouts du mois". Libérée ailleurs, emprisonnée ici, c'est l'image de la femme bangouaise aujourd'hui.

- Sur le plan politique

Si la ville éduque et éveille la conscience de l'individu par rapport à la gestion de la cité, la concentration humaine, avec les conditions de vie difficiles, aiguise les égoïsmes, les appétits, donne l'occasion à des calculs de groupes particuliers qui ne correspondent pas toujours aux objectifs de la nation : ainsi les formations de syndicats, de groupements politiques, ou même des organisations dites de masse. L'existence de ces entités n'a pas toujours permis ou favorisé l'identification de politiques, programmes ou stratégies de développement véritable (les aspirations des élites, fonctionnaires, cadres ou citoyens ne sont pas les mêmes que celles des paysans ou des ruraux).

Les grèves et les troubles sociaux en général ont cours dans les villes et en particulier à Bangui.

- Autres problèmes sociaux

Comme K.D.S. BALDWIN (1975) l'a fait remarquer, des migrants sans qualification professionnelle et déracinés du point de vue social, viennent s'entasser en ville surtout à Bangui, ils offrent un terrain de culture aux maladies, au banditisme et aux troubles sociaux.

Lorsqu'il y a des "marches de protestations" dans les rues de Bangui, les manifestants sont pour la plupart des désœuvrés. Par ailleurs, la plupart des migrants vers Bangui, qui ne trouvent pas un emploi salarié voulu, se "débrouillent" dans le secteur informel, ce secteur apparaît comme une stratégie de survie et une réaction à une situation de crise.

Le revers de la médaille est que certaines des activités du secteur informel gênent le développement d'activités du secteur organisé ou moderne (vente de l'huile de palme venant du Zaïre par les vendeuses à la sauvette et problème d'écoulement des produits de CENTRAPALM qui produit de l'huile bien conditionnée ...).

- Le système urbain et divers comportements socio-démographiques

Le système d'occupation de l'espace en milieu urbain reste encore flou et complexe en RCA.

La terre est encore presque toujours attribuée par le chef de quartier moyennant une somme d'argent dont le montant est en hausse constante. Les relations de parenté, l'appartenance tribale, ethnique ou régionale jouent un rôle important dans l'acquisition d'une parcelle ; ce qui produit des quartiers ou partie des quartiers dans lesquels sont reproduites des sociétés particulières (les gens de la savane dans la partie nord de Bangui, les gens du fleuve dans la partie Sud, le "centre ville" et le centre sont des zones de brassage d'ethnies).

On assiste aussi à une forme de compétition entre l'agriculture péri-urbaine et l'habitat : souvent l'individu occupe une parcelle par des cultures pour préserver ses droits jusqu'à la construction d'une case d'habitation. Les cultures reculent au fur à mesure que les constructions progressent (exemples des quartiers Combattant, Boeing, Cattin, Ouango, Boy-Rabe à Bangui).

En tout cas, et surtout à Bangui, le modèle d'implantation de l'habitat est désorganisé. La législation en matière foncière s'applique dans des conditions difficiles dues à l'inertie des idées traditionnelles.

Sur le plan purement démographique, on peut se poser la question qui a déjà retenu l'attention de Fargues (1988) : y a-t-il association entre fécondité, croissance démographique et urbanisation ?

Les données actuelles montrent que la fécondité est plus élevée en zone urbaine qu'en zone rurale, par contre la mortalité est plus faible en ville qu'à la campagne. Tout cela est dû à la meilleure qualité des soins en ville. Doit-on penser que la ville centrafricaine ne modifie pas encore le comportement de l'individu face à la fécondité. C'est là une question qu'on devrait creuser.

3.3. Conséquences de migrations sur la structure de la population (par région/préfecture)

Nous n'avons pas pu disposer d'informations détaillées relatives aux différentes préfectures pour faire une analyse plus complète, néanmoins nous avons tenté d'évaluer l'impact des mouvements migratoires sur la répartition et la structure de la population par préfecture.

3.3.1 Répartition spatiale de la population

Plusieurs opérations ont permis d'estimer ou de déterminer le chiffre de la population de la RCA. Il s'agit des recensements administratifs dont on retiendra surtout ceux de 1971 et 1984, de recensements agricole de 1972/73 et de 1985, et des recensements généraux de 1975 et 1988. La qualité de ces opérations est variable. Le recensement administratif ne bénéficie pas des mêmes précautions qui entourent les recensements généraux. Les recensements agricoles ont d'autres préoccupations que celles d'étudier les caractéristiques que recherchent les recensements démographiques.

Tableau 21 : Répartition de la population par préfecture de 1971 à 1988
 Sources : Recensements Administratifs 1971, 1984 ; Recensement Agricole 1972/73
 et 1985 ; R.G.P. 1975 et 1988.

Préfectures	1971	1972/73	1975			1984	1985	1988					
			Ensemble	urbain	rural			Ensemble	Rural	Urbain			
Ombella	5,3	3,7	5,1	2,5	6,4	4,6	6,8	6,9	7,0	9,2	9,2	3,1	3,1
Lobaye	7,4	6,2	6,1	3,8	7,3	7,1	6,8	6,3	6,5	8,4	8,4	2,9	3,0
Hambéré Kadéi	12,3	10,6	9,5	7,2	10,7	9,6	8,4	8,4	8,7	8,8	8,9	7,8	8,2
Sangha Mbéré	12,3	10,6	2,8	1,1	3,7	2,1	2,5	2,5	2,5	3,1	3,1	1,5	1,5
Nana Hambéré	7,7	7,9	8,2	5,7	9,5	8,2	9,2	7,0	7,1	8,0	8,1	5,3	5,5
Ouhang Pendé	13,8	15,6	9,4	3,7	12,4	14,3	13,8	10,4	10,5	14,2	14,3	3,8	3,9
Ouhang	15,2	14,4	10,5	7,1	12,2	12,8	12,6	9,9	9,8	11,6	11,5	6,8	6,9
Kémo	4,9	7,0	3,0	3,0	3,0	3,8	4,4	3,0	3,1	3,2	3,2	2,8	2,9
Nana Gribizi			3,6	2,1	4,4	4,6	3,8	3,1	3,1	3,7	3,7	2,1	2,1
Bamngui Bangoré			1,2	1,0	1,3	1,5	1,7	1,1	1,1	1,3	1,2	0,9	0,9
Ouka	13,4	13,9	8,6	8,5	8,9	10,5	9,7	7,8	8,0	8,4	8,5	6,8	7,0
Besse-Kotto	10,8	11,4	7,2	3,2	9,4	9,6	9,7	7,3	7,5	9,8	10,0	3,0	3,1
Mbomou	7,0	7,4	5,3	4,3	5,8	5,8	5,8	4,5	4,5	5,7	5,6	2,5	2,6
Haute-Kotto	2,3	1,9	2,1	2,8	1,7	2,5	2,0	1,9	2,0	1,9	1,9	2,0	2,1
Haut-Mbomou			1,7	1,3	2,0	1,6	1,5	1,1	1,0	0,9	0,8	1,4	1,4
Vakaga			1,1	0,7	1,3	1,3	1,3	1,3	1,1	1,8	1,5	0,5	0,5
Bamgul			14,6	42,3	—	—	—	17,3	16,4	—	—	46,8	49,7
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Quant aux deux opérations de 1975 et 1988, pour la première, il lui est reproché des lacunes dans la préparation et dans l'exécution, pour la deuxième qui est plus récente même s'il y a eu des omissions de l'ordre de 8 %, le rapport de l'évaluation des données conclue à une assez bonne qualité.

Quoiqu'il en soit, le tableau 21 qui, pour chaque opération de collecte réalisée, donne la répartition de la population observée par préfecture, permet d'avancer qu'il y a une relative stabilité dans la répartition spatiale de la population.

Globalement, les traits suivants peuvent être retenus comme caractérisant la RCA.

- En comparant les données de 1975 à celles de 1988, on constate que le schéma de répartition de la population n'a pas changé.
- Un pays relativement sous-peuplé, une population de moins de 3 millions d'habitants pour 623.000 km² de superficie, soit une densité moyenne de l'ordre de 4 habitants au Km².
- Une croissance démographique rapide, même si inférieure à la moyenne Africaine.
- Une répartition très inégale de la population, avec une forte concentration dans l'Ouest et dans le Sud (51 % du territoire contiennent 80 % de la population totale). Alors qu'ailleurs, on a par exemple la Haute Kotto qui couvre une superficie de 86.650 Km² (3 fois le Burundi) n'abrite que 47.656 habitants (la densité est de 0,6 habitant au Km²).

3.3.2 Structure par sexe et par âge

a) Structure par âge

A la lecture du tableau n° 22, la comparaison des colonnes (4) et (7) semble indiquer une amélioration de la santé de la population, ce qui accroît le pourcentage des vieux passant de 3,6 % en 1975 à 4,9 % en 1988.

Le pourcentage des jeunes de moins de 15 ans qui est encore de 43,3 % indique une fécondité toujours élevée, et dans tous les cas, même s'il y avait eu baisse de la fécondité entre 1975 et 1988, l'effet sur la structure de la population ne serait pas perceptible dans un terme aussi court pour des phénomènes démographiques caractérisés par une inertie.

En comparant les zones urbaines et rurales, on s'attendrait à voir une augmentation de la proportion des personnes d'âges actifs en milieu urbain au détriment du milieu rural, ce qui ferait penser à une migration des actifs du rural vers l'urbain. Mais ce n'est pas le cas. On note quand même que la baisse de la proportion de personnes d'âges actifs en zone rurale est plus prononcée qu'en zone urbaine. Peut-être que c'est ici qu'on peut

Tableau n° 23 : STRUCTURE PAR GRANDS GROUPES D'AGES (en%)
 ET RAPPORTS DE DEPENDANCE
 (Pourcentage par rapport à la population totale)

GROUPES D'AGES	ENSEMBLE R.C.A.			VILLES						
	URBAIN	RURAL	TOTAL	BANGUI	BERBERATI	IBOSSANGOA	BOUAR	BAHBARI	BANGASSOU	CARNOT
0 - 14 ans	44,3	42,7	43,3	45,0	43,6	43,6	45,3	42,0	42,7	43,4
15 - 59 ans	52,0	51,7	51,8	52,0	51,5	53,0	50,3	54,0	52,0	52,4
60 ans et +	3,7	5,6	4,9	3,0	4,9	3,4	4,4	4,0	5,3	4,2
Rapport de Dependance	92,3	93,4	93,0	92,3	94,1	88,7	98,8	85,2	92,3	90,8

Source : R.G.P. 1988

penser que des déplacements du rural vers l'urbain ont contribué à atténuer la baisse de la proportion des personnes d'âges actifs en milieu rural.

Tableau n° 22 : Population par grands groupes d'âges (%)

Groupes d'âges	1975			1988		
	urbain	rural	ensemble	urbain	rural	ensemble
0 -14 ans	45,0	42,8	43,5	44,3	42,7	43,3
15-59 ans	52,7	53,1	52,9	52,0	51,7	51,8
60 ans et +	2,3	4,1	3,6	3,7	5,6	4,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MEPSCI, Bureau Central du Recensement, RGP 1975 et RGP 1988

Le tableau n° 23 appelle un certain nombre de commentaires intéressants :

Parmi les villes de plus de 20.000 habitants, Bangui est celle où la proportion des vieux est la plus faible. Ce qui semble logique puisque les personnes âgées ont tendance à se replier dans leur localité d'origine. Les 45 % des jeunes de moins de 15 ans s'expliqueraient par des immigrations des jeunes pour raisons de scolarisation ou par le fait que bon nombre de ces jeunes accompagnent leurs parents qui viennent chercher un mieux-être à la capitale, ou encore parce que la fécondité est plus élevée à Bangui.

Les pourcentages d'adultes à Bossangoa, Bambari et Bangassou peuvent trouver leur explication dans leur position de ville de relais pour des migrants venant des localités plus éloignées ou possédant moins d'infrastructures socio-économiques.

Le pourcentage d'adultes à Carnot traduit la présence des personnes venues dans les zones minières. Les pyramides des âges, si elles confirment dans une certaine mesure le constat établi à partir des tableaux 22 et 23, semblent fournir quelques indications supplémentaires.

Certains phénomènes ou certaines irrégularités seraient expliqués à une autre occasion (analyse des données du RGP 88), ce sont les cas :

- du groupe 10-20 ans sexe féminin pour ensemble RCA (urbain rural, urbain)
- du groupe 15-20 ans sexe féminin pour ensemble RCA (rural)
- du groupe 0-5 ans à Carnot.

Tableau n° 23 : STRUCTURE PAR GRANDS GROUPES D'AGES (en%)
 ET RAPPORTS DE DEPENDANCE
 (Pourcentage par rapport à la population totale)

GROUPES D'AGES	ENSEMBLE R.C.A.			VILLES						
	URBAIN	RURAL	TOTAL	BANGUI	BERBERATI	BOSSANGOA	BOUAR	BAMBARI	BANGASSOU	CARNOT
0 - 14 ans	44,3	42,7	43,3	45,0	43,6	43,6	45,3	42,0	42,7	43,4
15 - 59 ans	52,0	51,7	51,8	52,0	51,5	53,0	50,3	54,0	52,0	52,4
60 ans et +	3,7	5,6	4,9	3,0	4,9	3,4	4,4	4,0	5,3	4,2
Rapport de Dependance	92,3	93,4	93,0	92,3	94,1	88,7	98,8	85,2	92,3	90,8

Source : R.G.P. 1988

La pyramide des âges de Bangui fait penser à une immigration relativement importante des personnes du groupe 20-25 ans (hommes).

Cette observation peut aussi être avancée pour Bambari en ce qui concerne les groupes de 15 à 25 ans des deux sexes. Mais, pour plus de précision, on devra se reporter aux résultats de l'analyse du RGP 88.

Après cette analyse rapide de la structure par âge, nous allons examiner la structure par sexe, étant entendu qu'on soupçonne souvent une influence du sexe dans les décisions de migrer.

b) Structure par sexe

En 1960, on comptait 91,4 hommes pour 100 femmes, en 1975, ce rapport est passé à 94,3 et il serait de 96,9 en 1988. Ce qui traduit peut-être une amélioration de la durée de vie des hommes de 1975 à 1988.

Entre 1975 et 1988 et à l'intérieur des zones de résidence, on observe pour la zone urbaine que ce rapport est passé de 96,1 à 98,5 et qu'en zone rurale il est passé de 93,3 à 95,9. L'augmentation du rapport a été plus prononcée en milieu rural qu'en milieu urbain (27 % contre 25 %). Globalement, il y a lieu de rester prudent quant à une conclusion selon laquelle les hommes quitteraient plus facilement le milieu rural pour le milieu urbain : dans les chapitres précédents, les données ont montré que pour certaines préfectures les femmes migrent plus que les hommes.

Notons que le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) à Bangui est passé de 99,4 en 1975 à 100,1 en 1988. Si l'on compare les rapports de masculinité des principales villes à ceux de l'ensemble du pays selon la zone de résidence, on constate que sauf le cas de Bangassou, les rapports des autres villes sont supérieurs au rapport pour l'ensemble milieu rural et qu'à Bangui, Bambari et Bossangoa, les rapports sont supérieurs à 1. Bangui est une zone de forte immigration pour les hommes lorsqu'on considère les préfectures qui sont les premiers fournisseurs de Bangui en migrants. Bambari et Bossangoa jouent le rôle de villes de relais pour les migrants qui partent de localités plus éloignées pour se diriger probablement vers Bangui.

Que peut-on conclure à l'issue de la lecture de la structure de la population centrafricaine par sexe et par âge ?

Tableau n° 24 : Rapport de masculinité (en %) des villes de 20.000 habitants et plus

Groupes d'Agas	RAPPORTS DE MASCULINITE						
	Bangui	Berberati	Boessengoï	Bambari	Bouar	Bangassou	CARNOT
0	104,3	102,4	96,7	106,6	108,3	99,0	100,5
1 - 4	100,9	98,4	105,6	102,0	98,4	101,3	96,7
5 - 9	98,2	98,1	104,1	102,4	98,5	95,0	97,0
10 - 14	98,5	109,5	124,8	106,8	113,4	112,6	115,8
15 - 19	91,2	105,3	106,5	110,8	98,2	97,3	98,1
20 - 24	104,4	95,6	106,9	117,0	86,2	93,1	86,1
25 - 29	100,3	94,2	93,8	92,3	87,3	89,1	79,0
30 - 34	100,4	95,9	86,5	92,9	103,9	89,4	92,5
35 - 39	108,1	92,4	78,9	83,0	83,0	82,6	100,4
40 - 44	118,5	91,5	80,9	93,8	83,8	86,2	100,4
45 - 49	109,4	90,2	79,6	90,0	90,4	77,0	103,7
50 - 54	98,8	84,7	74,3	87,7	88,3	84,1	99,2
55 - 59	97,0	83,4	91,5	98,3	95,8	93,6	97,7
60 - 64	89,3	96,7	112,7	115,9	100,9	93,5	93,2
65 - 69	96,7	120,1	105,0	102,0	93,0	101,1	83,2
70 - 74	91,2	105,3	134,3	125,8	103,6	98,8	135,7
75 - 79	91,8	137,0	91,4	92,3	131,1	100,0	84,2
80 - 84	80,1	79,1	89,5	77,4	115,4	124,0	56,3
85 - 89	106,7	80,8	100,0	120,0	131,6	47,4	150,0
90 - 94	44,4	133,3	40,0	150,0	66,7	100,0	50,0
95 et +	129,2	18,2	114,3	100,0	75,0	100,0	33,3
Total	100,1	98,5	100,7	102,4	96,9	95,1	97,2

N.B. : Il n'est pas tenu compte des Non Déclarés

Source : RGP 1988.

Globalement, il y a des indices qui semblent montrer une influence des mouvements migratoires, mais l'impression n'est pas très nette. Il faudra attendre certains résultats de l'analyse de RGP 88, en cours de réalisation, pour approfondir l'étude différentielle de la migration et à ce moment là on pourra peut-être tirer une conclusion plus claire sur l'impact des mouvements migratoires sur la structure de la population.

CONCLUSION

Tout comme le chapitre 2 sur les facteurs de la migration, nous avons rencontré un obstacle important, dans ce chapitre, pour dégager plus clairement les conséquences des mouvements migratoires, parce qu'aucune étude n'a encore été faite à ce propos. Nous sommes par conséquent limité à un rapprochement entre les flux et courants migratoires observés et la situation socio-économique et démographique des régions ou préfectures de la RCA.

En ce qui concerne la croissance urbaine et en particulier la croissance de Bangui, il ne peut y avoir de régularité puisqu'a un exode rural a succédé un début d'exode urbain.

Pour ce qui est des équipements socio-économiques, nous n'avons pas d'informations suffisantes pour apprécier l'influence des migrations sur ces équipements.

**CHAPITRE 4 : QUELQUES CONSIDERATION SUR LES
PERSPECTIVES DE MIGRATIONS ET DE POLITIQUE DE
POPULATION EN RCA**

Nous avons, dans les chapitres précédents, analysé la dynamique migratoire, nous avons tenté d'identifier les facteurs ainsi que les conséquences des migrations.

L'objectif principal de notre étude était de fournir des renseignements pertinents aux planificateurs et aux décideurs pour leur permettre d'élaborer une politique qui vise une meilleure distribution spatiale de la population conforme aux nécessités de développement économique et social. Par conséquent, il s'agit pour nous, dans ce chapitre, de tenter de cerner les contours possibles des perspectives migratoires et de relever quelques éléments nécessaires pour orienter une politique de redistribution spatiale de la population. Compte tenu de nos conclusions dans les chapitres précédents, nous ne pouvons procéder que par des questionnements.

4.1 Quelles perspectives migratoires

Autant l'organisation sociale et l'économie de la RCA ont été déstabilisées, déstructurées par le système international, par le biais de la colonisation, autant la migration gêne l'élaboration et la mise en oeuvre des stratégies de développement parce qu'elle renforce l'instabilité de la répartition spatiale de la population.

La décision de migrer n'est pas toujours individuelle et n'est pas toujours simple. L'individu est une unité sociale, et à ce titre, son calcul s'insère dans le calcul de groupe. C'est pourquoi, on peut dire, avec D. COURGEAU (1985) : "la distribution spatiale d'une population ne peut se comprendre que comme la résultante de divers systèmes en interaction dans cette société : systèmes familial, économique, politique, religieux, d'éducation, affiliatif et informel".

Autrement dit, il faut s'entourer de beaucoup de précautions pour tenter des projections des populations urbaine et rurale. Pourtant c'est un travail nécessaire en vue de prévoir la composition future par sexe et par âge de ces populations qui est un facteur influant sur les besoins en infrastructures d'éducation, en logements, en soins médicaux, en emplois etc...

Parce que les mouvements migratoires internes en RCA sont encore importants, les méthodes des projections des populations urbaine et rurale doivent tenir compte, outre des effets de la fécondité et de la mortalité, des effets des migrations.

Les méthodes actuellement applicables au cas de la RCA supposent que les méthodes de projection de la population totale du pays ou de la population par sexe et par groupe d'âges sont connues et que les projections sont déjà faites. A ce propos, un travail est en cours.

Mais, l'évolution récente de la population de la RCA ainsi que de sa répartition pose des problèmes d'ordre méthodologique qu'il faut d'abord résoudre avant de tenter des calculs de perspectives. En effet :

- il y a le problème de définition de concepts (milieu urbain et milieu rural), d'un recensement à un autre, le nombre de centres urbains a régressé parce que les critères d'attribution de qualité de ville ont changé ;

- les taux de croissance des populations dans les villes ne sont pas restés constants, à titre d'exemple, la population de Bangui a dû s'accroître à un taux annuel supérieur à 4 % entre 1975 et 1981 (données RGP 1975 et estimation projet Etat-civil 1981), et à un taux beaucoup plus faible (en tout cas inférieur à 3,0 %) entre 1981 et 1988, puisque le taux moyen annuel entre 1975 et 1988 est d'environ 4,1 % ;

- les phénomènes de migration inter-urbaine et d'exode urbain existent mais sont encore mal saisis ; on perçoit tout au moins des mouvements de populations en direction de villages ou se développent des activités agro-industrielles dans la Ouaka, des zones forestières dans la Lobaye et dans la Sangha ;

- les projections de la population totale ne sont faites que sur des hypothèses assez fragiles (le problème de la stérilité en hausse), et en tout cas les perspectives régionales sont encore impossibles.

A ce problème d'évolution et de répartition spatiale de la population, s'ajoute celui du processus du développement économique et social. La mise en oeuvre d'infrastructures socio-économiques dans les régions autres que Bangui, peut modifier sensiblement et assez rapidement les courants migratoires internes.

En attendant d'élaborer les perspectives démographiques, on peut retenir les indications ci-après en ce qui concerne les perspectives migratoires :

- Bangui continuera d'être la première localité de départ et d'accueil, mais d'une situation excédentaire Bangui est passé à une situation déficitaire (solde négatif depuis 1980).

- si les conditions socio-économiques actuelles n'évoluent pas fondamentalement, L'Est centrafricain continuera de se dépeupler ;

- le courant migratoire dominant semble suivre le circuit : Nord-Ouest --> Bangui --> Sud-Ouest.

Les éléments que nous avons évoqués dans cette analyse assez brève devraient pouvoir orienter les objectifs et les stratégies pour une politique de développement qui tient compte de la

répartition spatiale de la population et des mouvements migratoires.

4.2 Migrations et politique de population en RCA

J-C WOILLET écrit : "si planifier, c'est organiser les dynamismes, c'est aussi tirer parti de l'espace et tenter de l'organiser". Nous avons tenté d'examiner les causes ou facteurs des migrations ainsi que leurs conséquences, nous avons estimé que les mouvements migratoires sont dûs en partie à des causes économiques. L'analyse en terme de coûts et bénéfices économiques pour le migrant et pour l'économie des zones concentrées (départ et accueil) peut-elle orienter dans la définition d'une politique rationnelle de migration ? Peut-on en déduire un ensemble cohérent de mesures telles que limitation des flux, réorientations des courants migratoires, politiques de développement, politique d'industrialisation, politiques sociales dans les régions attardées ? En réalité, il n'est pas indiqué de se limiter à l'approche dite conventionnelle (SAMIR AMIN et DARYLL FORDE, 1974) de la migration qui dit que la main-d'oeuvre va là où sa rémunération est meilleure. Et comme l'ont écrit Michel CROZIER et ERHARD Friedberg (1977) "nous vivons généralement avec une image tout à fait faussée de l'action organisée. Nous surévaluons beaucoup trop la rationalité du fonctionnement des organisations... Toutes les analyses un peu poussées de la vie réelle d'une organisation ont révélé à quel point les comportements humains pourraient y demeurer complexes et combien ils échappaient au modèle simpliste d'une coordination mécanique ou d'un déterminisme simple".

C'est dire, en d'autres termes, qu'il est difficile de connaître toutes les raisons qui amènent un individu à migrer. Mais peut-on connaître la profondeur de l'homme ?

Pour les planificateurs et les décideurs, il s'agit d'organiser le développement économique et social, et puisque l'espace est toujours présent, au coeur des problèmes, il faut aussi l'organiser.

Nous avons observé que les mouvements migratoires actuels sont dûs au développement très inégal des régions. Par conséquent une politique appropriée devrait viser le développement des régions attardées ou défavorisées. Une telle politique ne doit pas se limiter à des vœux pieux ou à des considérations moralistes du genre "retour à la terre". Il est nécessaire de poser un certain nombre de questions, par exemple :

- En quoi le processus de développement économique et social peut gagner du processus migratoire actuel ?

- Si des régions tirent profit de la migration actuelle, comment restituer aux zones défavorisées une partie des avantages accumulés par les régions plus avancées ?

- Doit-on privilégier le critère de rentabilité économique des investissements pour exclure les régions dépeuplées de l'Est et du Nord-Est ? Ne devrait-on pas chercher à maintenir et même à accroître la présence humaine dans ce genre de localités pour en faciliter la protection et même la défense militaire ?

- Ne doit-on pas envisager et même privilégier une analyse en termes de coûts-avantages en rapport avec l'évolution des rapports de production, des rapports sociaux, des institutions ?

une analyse socio-politique serait pertinente pour guider dans le choix des mesures à prendre et des moyens à utiliser ; parce que dans tous les cas, même dans une région défavorisée, il y a toujours des gens qui tirent profit de la migration.

Comment lutter contre les effets d'imitation sous toutes leurs formes ? parce qu'à la réflexion, on se rend compte qu'il ne manque pas d'hommes ou de groupes issus de régions marginales, déshéritées ou défavorisées, qui sont incapables d'utiliser leurs "richesses" ou le pouvoir pour développer leur zone d'origine.

Quels sont les effets de la migration internationale surtout que la RCA a des frontières gigantesques avec cinq pays ?

- Dans quelle mesure peut-on créer des pôles de développement dans certaines régions, qui ne présentent pas d'intérêt pour des bailleurs de fonds extérieurs, alors que l'essentiel des investissements se fait grâce à l'aide étrangère ?

- Ce type de questionnements montre la nécessité d'une nouvelle dynamique politique et le choix de nouvelles orientations pour la planification.

Si tel est le cas, quelles peuvent être les perspectives d'avenir ?

4.3 Planification régionale et aménagement du territoire

Nous n'avons pas la prétention de répondre à cette question fondamentale mais nous jugeons utile d'émettre un avis sur les nouvelles orientations du Gouvernement et en particulier à propos de la planification régionale dont le principe est largement admis, tout au moins parmi les services concernés.

Une planification régionale n'a de raison d'être que si l'on peut identifier des entités qui posent des problèmes différents de ceux à l'échelle nationale et qui requièrent des stratégies de développement spécifiques. Il faut alors évaluer l'autonomie de ces entités par rapport à la nation pour déterminer et mettre en oeuvre les politiques de développement régional. On parlerait alors en terme de pouvoir de décision, de ressources financières propres, de potentiel naturel, d'encadrement technique et de dynamismes sociaux.

Si l'autonomie existe, on définit logiquement les rapports entre les régions et la nation : on fait alors de la planification régionale.

Par contre, si l'autonomie est trop faible ou inexistante, il convient de rester au niveau de la planification nationale qui intègre les facteurs régionaux. On peut tout au moins faire la planification sectorielle avec des programmes géographiquement fixés tout en gardant le souci de cohérence et de coordination pour régler en même temps les questions de l'aménagement du territoire.

De ce qui précède, il est nécessaire de bien réfléchir pour prendre une option qui privilégie soit des politiques régionales et inter-régionales, soit des politiques sectorielles et inter-sectorielles, soit une intégration des deux formes selon les objectifs recherchés.

En tout cas, pour éviter une urbanisation anarchique qui provoque la dégradation du monde rural mais et surtout l'implosion des villes, il faut favoriser les liens entre urbanisation et développement. A ce propos, l'aménagement du territoire doit être conçu sous forme d'une véritable politique de développement équilibré des régions, en associant les problèmes d'aménagement des espaces physiques et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

1. Conclusion générale

La présente étude a pour objet de faire le point de la connaissance des mouvements migratoires internes en RCA, et en particulier des migrations inter-régionales, pour faire ressortir les causes et conséquences de ces mouvements.

Nous avons observé que les mouvements s'effectuent pour l'essentiel du Nord-Ouest vers Bangui et vers le Sud-Ouest. ceci s'explique par le poids démographique de certaines régions. Néanmoins, chaque région affiche un comportement particulier dans le processus migratoire. Certaines préfectures jouent le rôle de zone-relais ; par exemple le Mbomou et la Haute-Kotto qui sont lieux de passage pour les originaires du Haut Mbomou ou de la Vakaga ou de Bamingui Bangoran.

S'agissant des causes des migrations, ne pouvant pas établir des relations de cause à effet, nous avons identifié certains facteurs qui favoriseraient les migrations. Le principal facteur identifié est le développement très inégal des régions. Pour cela, nous avons relu les différents plans et stratégies de développement définis et mis en oeuvre depuis la veille de l'indépendance.

Ces plans et stratégies, soit parce que mal pensés, soit parce que mal exécutés n'ont pas réussi à modifier/améliorer l'espace et les conditions de vie dans la plupart des régions de l'intérieur. La dégradation, voire la paupérisation du monde rural, conséquence de l'exode rural, qui rejaillit sur la production agricole, la pression démographique forte sur les infrastructures en milieu urbain, pression qui réduit l'efficacité de ces infrastructures, l'apparition de phénomènes sociaux très négatifs tels que banditisme, criminalité, etc... Mais il y a aussi : que les mouvements migratoires incontrôlés gênent le processus de planification du développement.

Les recommandations qui suivent sont formulées pour aider à une meilleure connaissance et à la maîtrise du phénomène migratoire en tant que phénomène social au coeur des problèmes du développement de la RCA.

2. Recommandations

- Considérant la nécessité de la prise en compte des perspectives migratoires dans la définition d'une politique de population et dans la planification du développement économique et social ;
- considérant l'insuffisance des données nécessaires aux calculs de projections des populations urbaines et rurales ;
- considérant que la migration internationale joue certainement un rôle sur l'évolution des populations surtout des zones frontalières aux pays voisins ;
- considérant que la crise mondiale qui dure provoquera certainement d'importants mouvements de populations et que dans tous les cas, il faudra tenir compte de l'appartenance de la RCA à une sous-région engagée dans un processus d'intégration ;

il est recommandé :

- que l'analyse des données du recensement général de la population de 1988 soit poursuivie et approfondie en ce qui concerne les migrations ;
- qu'une étude spécifique soit envisagée sur les échanges migratoires avec l'intérieur.

UDEAC/DEP, 1990, Bulletin de liaison n° 34, 1988-1990

Union Africaine et Malgache de Coopération Economique : Etude
Mono-graphique de 31 Pays africains vol 3, Décembre 1964
(pages 63 à 92).

VILLIEN F., 1985, Habitat dans les quartiers populaires de
Bangui.

Liste des tableaux, des graphiques et des cartes

1. Liste des tableaux

- Tableau 1 : Proportion des non originaires dans la population totale de chaque préfecture
- Tableau 2 : Proportion de la population résidente par préfecture
- Tableau 3 : Mouvements issus d'une zone/volume global par préfecture
- Tableau 4 : Indice de sortie des natifs d'une préfecture en %
- Tableau 5 : Mouvements à destination d'une zone par préfecture et selon durée de résidence
- Tableau 6 : Evolution des soldes migratoires des préfectures par durée de résidence
- Tableau 7 : Bilan migratoire par préfecture en 1988
- Tableau 8 : Les 3 principales destinations des émigrants des préfectures (migration récente, 1988)
- Tableau 9 : Les 3 principales provenances des immigrants (migration récente, 1988)
- Tableau 10 : Mouvements à destination des préfectures selon la durée de résidence actuelle (urbaine, rurale)
- Tableau 11 : Evolution des soldes migratoires interpréfectoraux selon la durée de résidence
- Tableau 12 : Mouvements issus des préfectures selon la zone de résidence antérieure (urbaine, rurale) et leur destination selon la zone de résidence
- Tableau 13 : Mouvements à destination des préfectures selon la résidence actuelle (urbaine, rurale)
- Tableau 14 : Rapport de masculinité des immigrants de Bangui selon le lieu de résidence antérieure et selon la durée de résidence actuelle
- Tableau 15 : Indice de mobilité résidentielle par sexe et âge en %
- Tableau 16 : Age moyen des immigrants de Bangui, selon le sexe et la durée de résidence
- Tableau 17 : Altitudes des 3 stations météo (en mètre)
- Tableau 18 : Climat et pluviométrie
- Tableau 19 : Evolution de la population urbaine par préfecture
- Tableau 20 : Typologie des villes en RCA en 1988
- Tableau 21 : Répartition de la population par préfecture de 1971 à 1988
- Tableau 22 : Population par grands groupes d'âges
- Tableau 23 : Structure par grands groupes d'âges (%) et rapports de dépendance
- Tableau 24 : Rapports de masculinité (%) des villes de 20.000 habitants et plus

2. Liste des Graphiques

- Graphique 1 : Indice de mobilité résidentielle par sexe et par âge en %
- Graphique 2 : Age moyen des immigrants de Bangui selon le sexe et la durée de résidence

3. Liste des cartes

- Carte n° 1 : Variation spatiale du pourcentage des non-originaires dans la population de chaque Préfecture en 1988
- Carte n° 2 : Taux de migration par Préfecture en R.C.A en 1988
- Carte n° 3 : Destinations des émigrants de Bangui en 1988
- Carte n° 4 : Provenances des immigrants à Bangui en 1988 .
- Carte n° 5 : Courants migratoires dominants de la R.C.A en 1988

Liste des Abréviations

- ACADOP : Agence Centrafricaine de Développement de l'Ouham Pendé
- ADECAF : Agence de Développement de la Culture du Café
- ASECNA : Agence de Sécurité pour la Navigation Aérienne
- CEA : Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
- MEPSCI : Ministère de l'Economie, du Plan, des Statistiques et de la Coopération Internationale
- PRODEROM : Projet de Développement Rural de l'Ombella M'Poko
- R.C.A : République Centrafricaine
- R.G.P : Recensement Général de la Population
- SOCADA : Société Centrafricaine de Développement Agricole
- U.P.P : Unité de Population et de Planification pour le Développement